

Jeanne d'Arc à Tours /  
Chanoine H. Boissonnot,...

Boissonnot, H (Chanoine). Auteur du texte. Jeanne d'Arc à Tours / Chanoine H. Boissonnot,.... 1909.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

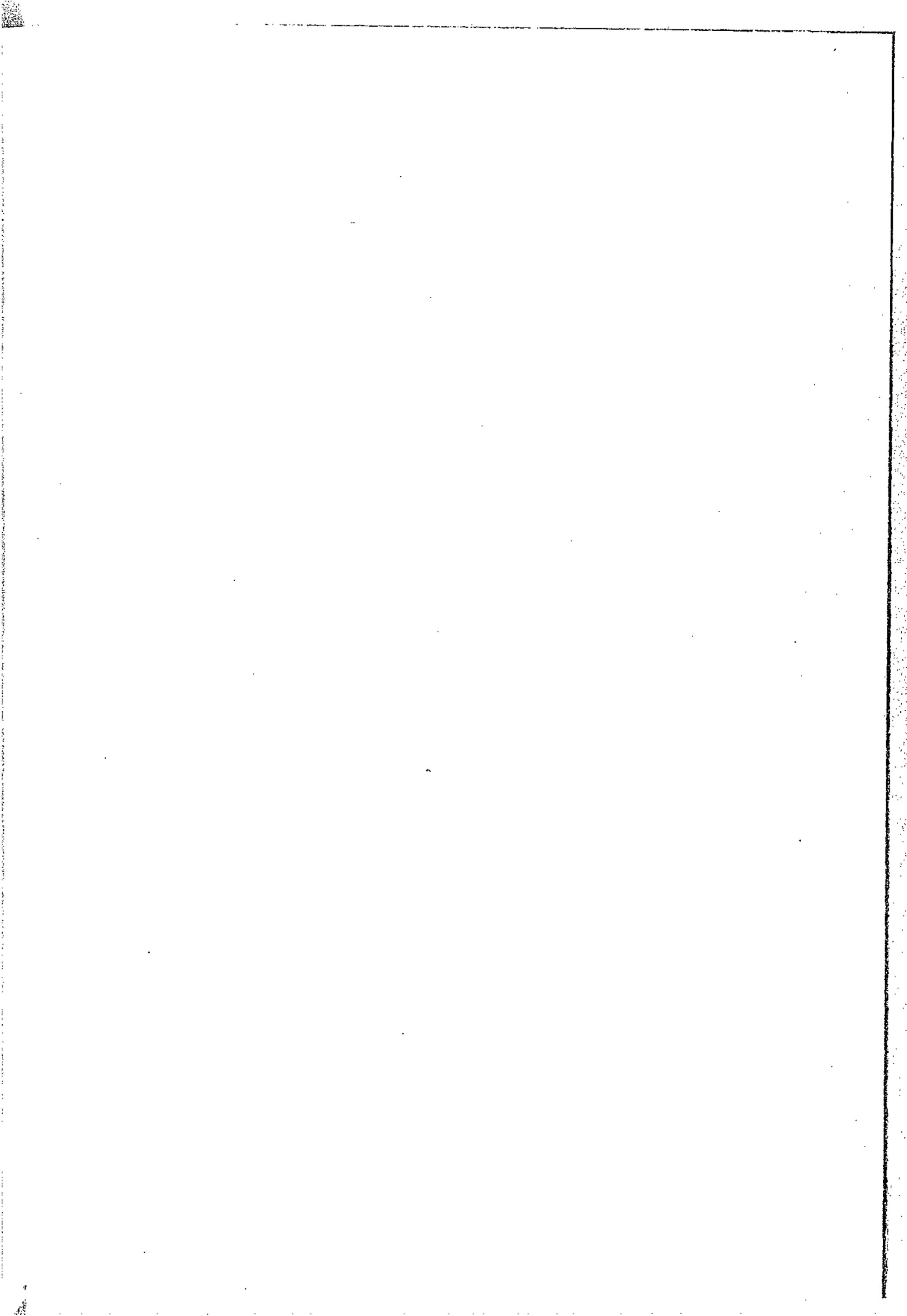
**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).





476

Chanoine H. BOISSONNOT

*Lauréat de l'Académie française*

# Jeanne d'Arc à Tours



*Ouvrage orné de neuf gravures hors texte*

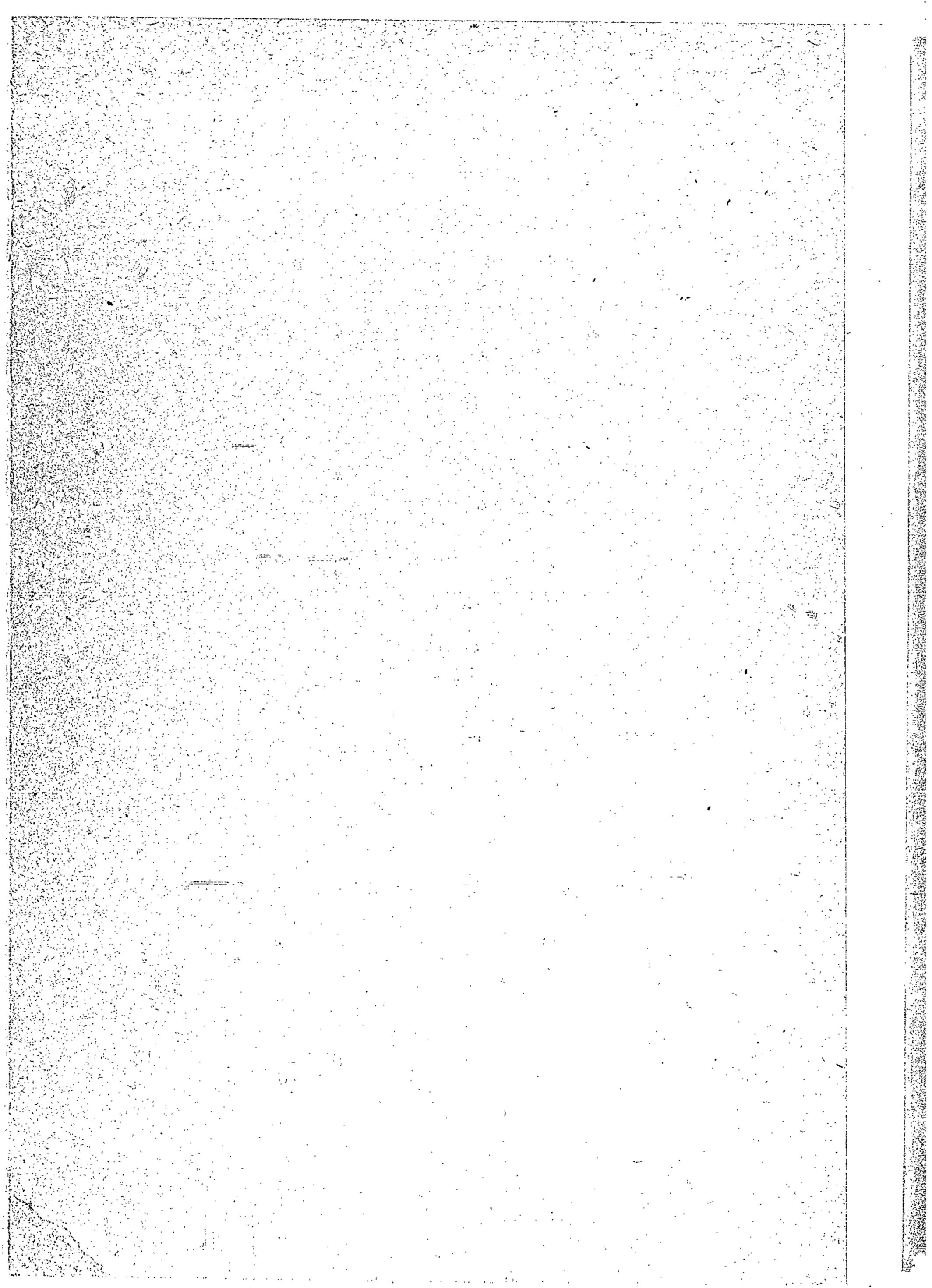
TOURS

TH. TRIDON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

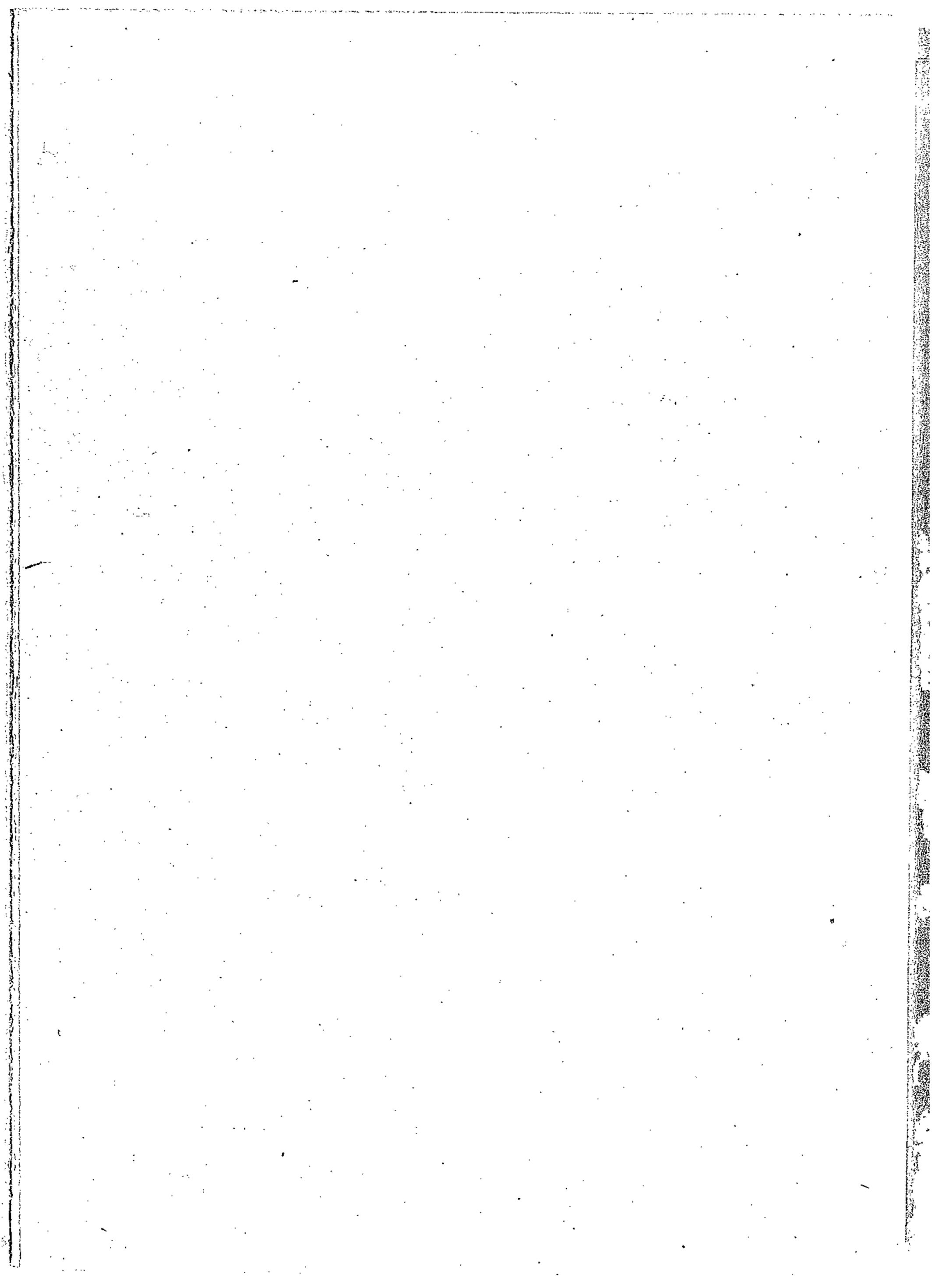
49, RUE NATIONALE, 49

Tous droits réservés

8° 126  
477 6







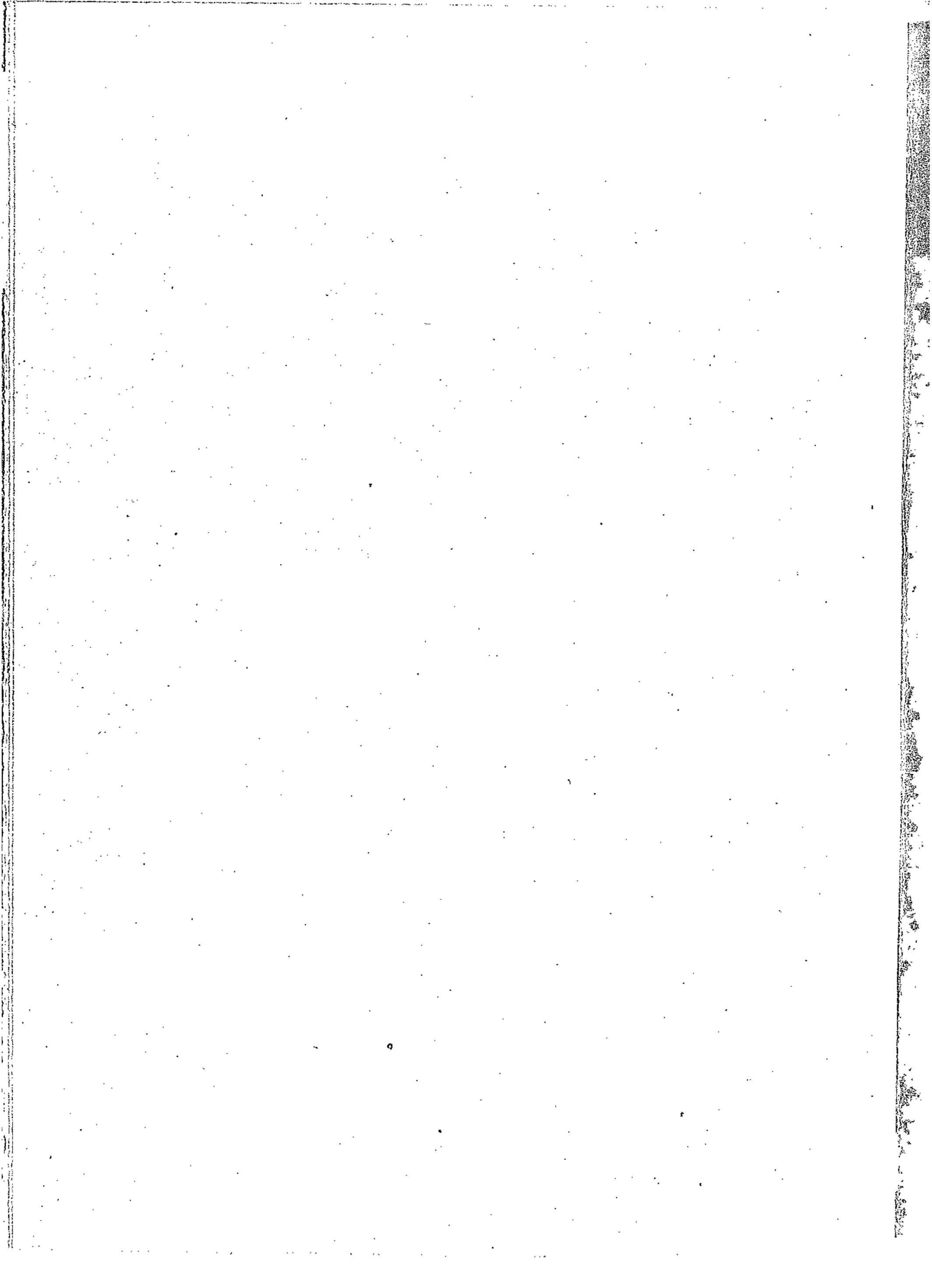


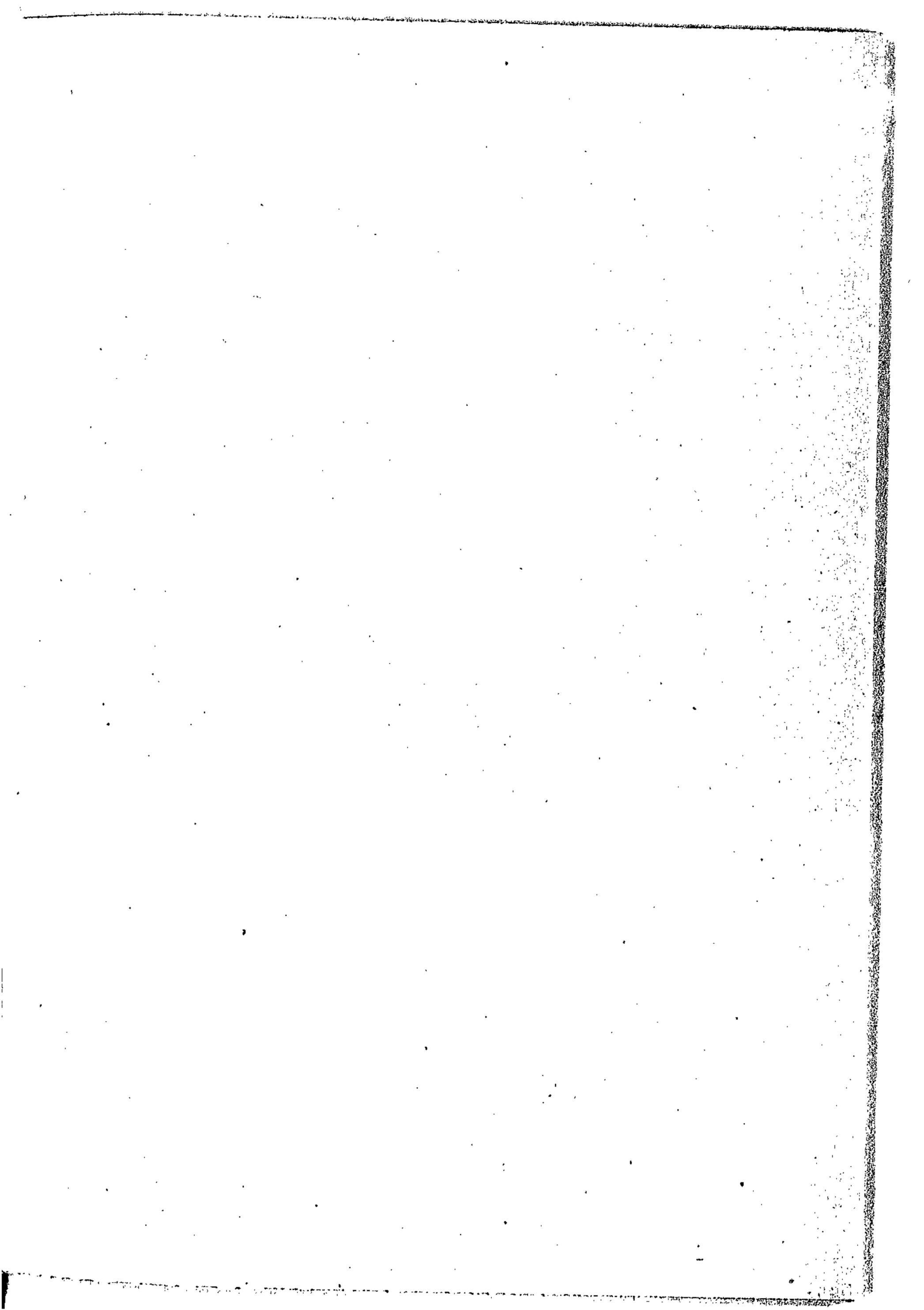
Jeanne d'Arc à Tours

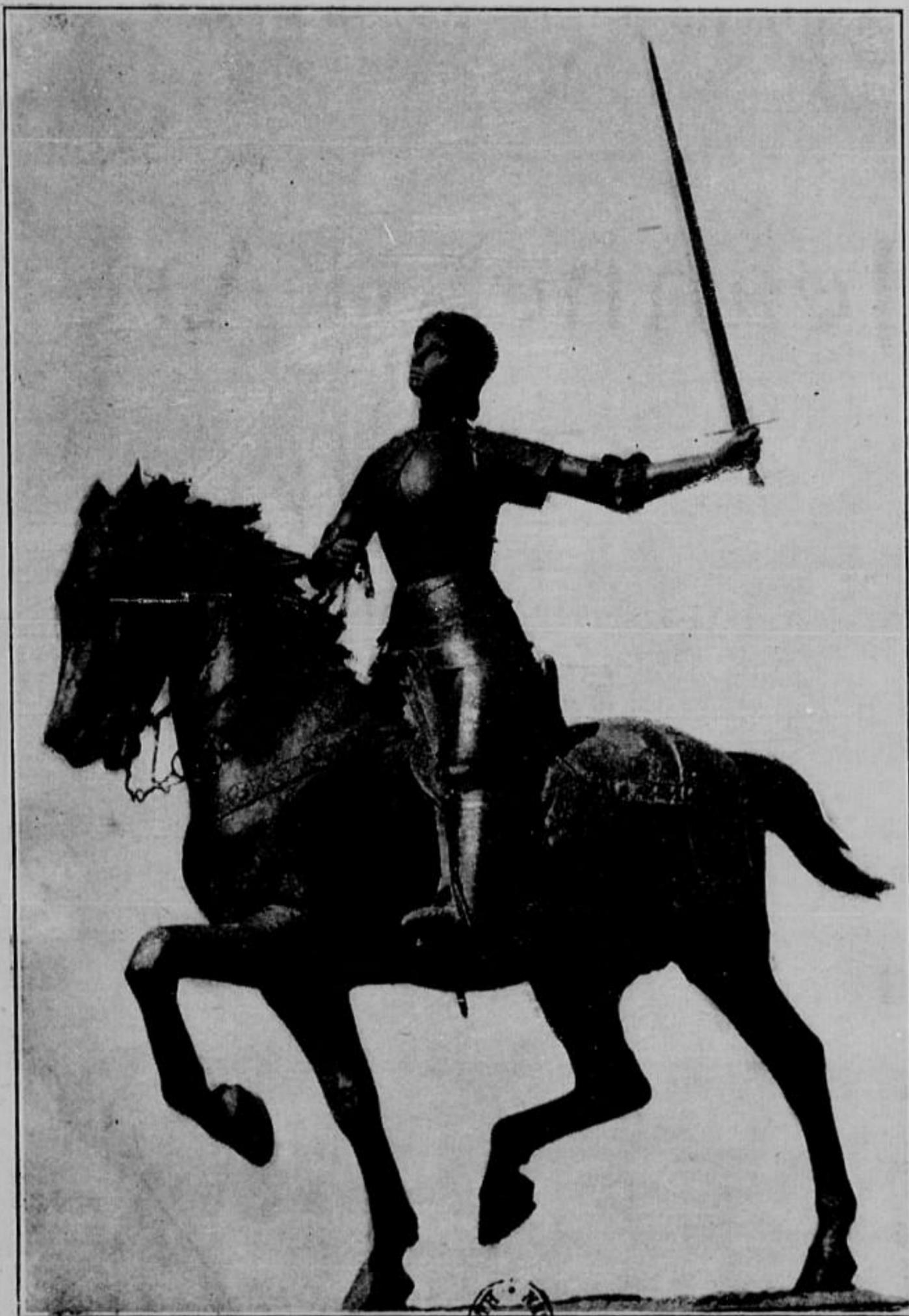
1483

826<sup>26</sup>  
- 978

477







*Dubois inv.*



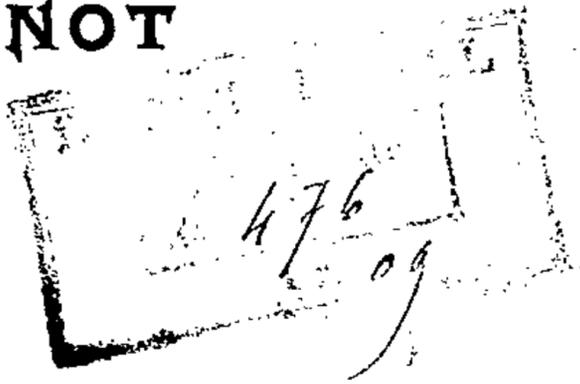
*Neurdein phot.*

II. — JEANNE-D'ARC

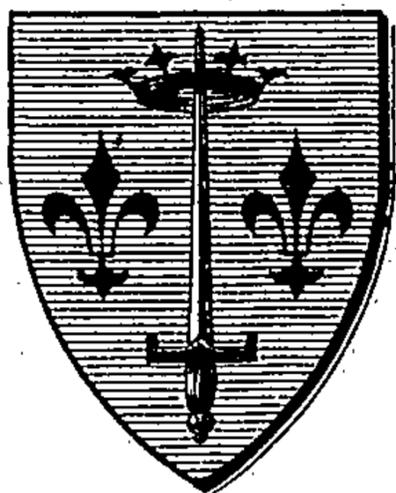
ARMÉE DE L'ÉPÉE DE SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS

Chanoine H. BOISSONNOT

*Lauréat de l'Académie française*



# Jeanne d'Arc à Tours.



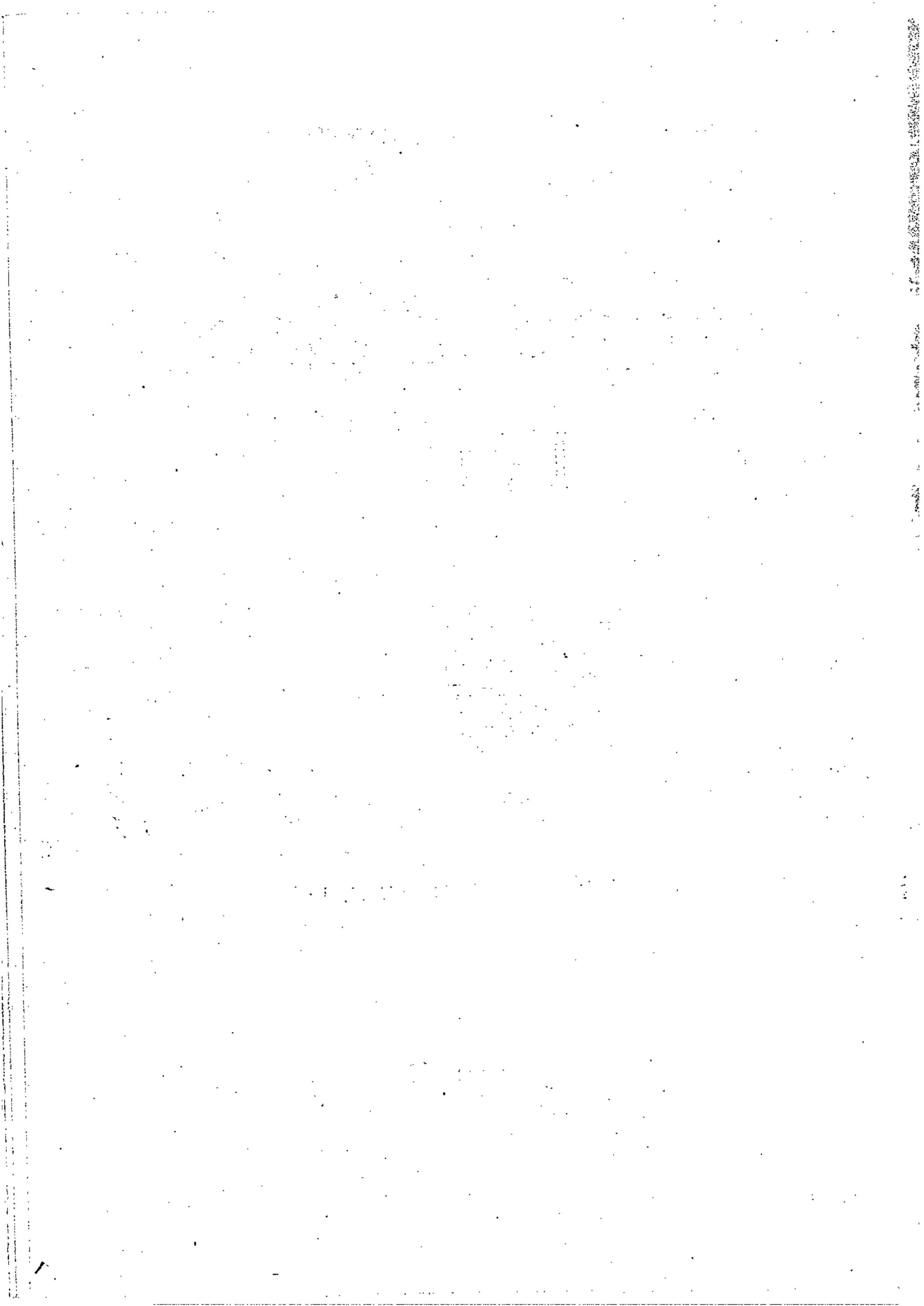
*Ouvrage orné de neuf gravures hors texte*

TOURS

TH. TRIDON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

49, RUE NATIONALE, 49

Tous droits réservés



# JEANNE D'ARC A TOURS



## I

TOURS EN 1429

En ce temps-là, un vieux chanoine terminait par cette prière son livre des *Beaux miracles de Monseigneur saint Martin archevesque de Tours* :

« Monseigneur saint Martin soit nostre advocat envers notre doulx sauveur Jhesucrist qui doint bonne santé et bonne vie et longue a nostre bon roy Charles et la Royne, a monseigneur le Daulphin, et a tous ceulx du sang royal aiant bonne volenté, et ceulx qui mauvaise l'ont Dieu les vueille amander tellement qu'ilz reconnoissent leur doicturier seigneur <sup>1</sup>. Aussi vueille delivrer tous prisonniers du sang real qui sont ès mains de noz ennemys <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Allusion au duc de Bourgogne et à ses partisans, traîtres au roi de France et amis des Anglais.

<sup>2</sup> Le duc d'Orléans, pris à Azincourt; le duc d'Alençon, pris à Verneuil, etc. (1415-1424).

Aussi que nous puissions avoir bonne paix et union en ce reaulme (royaume), a l'onneur et au prouffit du Roy et de la chose publique, a la confusion et deshonneur de ses anciens ennemys estranges (Anglais) et privez (Bourguignons). Et après ces choses, quant noz ames partiront de noz corps, qu'il les vueille recepvoir en sa gloire en son paradis<sup>1</sup> ! »

Nulles paroles ne sauraient mieux traduire l'état d'âme des habitants de la ville de Tours, ni leurs douleurs, ni leurs angoisses à ce tragique moment de notre histoire.

L'Anglais est aux portes. Orléans investie est près de succomber. De l'armée ennemie des bandes d'Écossais et de Bourguignons se détachent, qui descendent les rives de la Loire et ravagent les campagnes des environs.

Charles VII et la reine de Sicile, Yolande d'Aragon, sa belle-mère, duchesse de Touraine au nom de Louis III d'Anjou, promettent d'envoyer à la chasse des pillards deux cents gens d'armes du comte de Foix. Les Tourangeaux savent que ces derniers ne sont pas meilleurs que les autres : ne se sont-ils pas vantés de « gouverner à leur fantaisie les manants de Tours, et de s'emparer de leurs filles, femmes et chambrières » ? Les offres du roi sont respectueusement refusées. L'on préfère traiter avec les bandits, et le 6 octobre 1427 le corps de ville signe avec eux une transaction : moyennant sept cent cinquante

---

<sup>1</sup> *Les Beaux Miracles de Monseigneur saint Martin*, publié d'après un manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque municipale de Tours, par M. l'abbé Chevalier (1874), p. 80.

écus d'or, les bandes promettent de se tenir éloignées de la ville à la distance d'au moins six lieues<sup>1</sup>.

Tours se défendra elle-même. On achète de nouveaux canons et des munitions de guerre. On renouvelle les cordes des cloches « du portail de la Riche et de la tour feu Hugon ». Sous la direction de Geoffroy Boucicaut, frère du maréchal, gouverneur de la place, on élargit et l'on creuse les fossés ; on répare les brèches causées par le siège de 1418<sup>2</sup>. Les ouvriers sont requis pour murer les poternes, relever la tour carrée de la Riche, achever la reconstruction de la tour ronde Saint-Jean, derrière la cathédrale<sup>3</sup>, et reprendre, depuis les fondations, la tour de l'angle sud-ouest du cloître Saint-Martin. « Charpentiers, menuisiers, sayeurs de bois, maczons, couvreulx, bessons<sup>4</sup>, hommes de bras, ferronniers, voicturiers par eau et par terre, » s'agitent et se multiplient « jour et nuit » sur tous les points des murailles, en même temps que d'autres escouades réparent les ponts de Sainte-Anne, de Saint-Eloy, de Saint-Sauveur, ou relèvent les

---

<sup>1</sup> Archives municipales, *Registre des comptes*, xxiv ; Giraudet, *Hist. de la ville de Tours*, t. I, p. 212.

<sup>2</sup> D'après les ordres d'Ysabeau de Bavière, *par simplese*, les habitants avaient fait serment de fidélité au duc de Bourgogne, et le Dauphin avait dû mettre le siège devant sa bonne ville de Tours (*Dom Housseau*, ix, ch. 3826). La résistance dura cinq semaines, du 26 novembre au 30 décembre 1418. Une partie des murailles fut abattue par les assiégeants. Les Tourangeaux expliquèrent leur erreur à Charles VI, qui se contenta d'envoyer de son camp des lettres d'abolition du crime de révolte.

<sup>3</sup> La première de ces tours se trouvait près de la porte de la Riche, sur la place Victoire actuelle ; la seconde, à l'extrémité de la rue de la Basoche.

<sup>4</sup> Besson, celui qui remue la terre avec la besse ou bêche, dont le métier s'appelle *bessonnerie*.

arches des grands ponts de Loire, qui, encombrées par des moulins et trop étroites, avaient été emportées par les dernières inondations<sup>1</sup>.

On impose, pour tous ces travaux, une taille de 1 800 livres seulement, car la misère est extrême. Plusieurs hivers rigoureux se sont succédé. Pendant près de deux ans, de juillet 1420 à décembre 1422, la peste a sévi sur Tours avec une épouvantable intensité. Les bras manquent. L'on paye de son argent, et l'on paye donc de sa personne. Chacune des portes de la ville doit être gardée par une *scouarde* moitié laïque, moitié ecclésiastique. Il semble que les élus ou échevins se montraient surtout intraitables à l'égard des chanoines, des curés et des clercs. C'est une vieille coutume qu'on se plaise, en temps de guerre et de révolution, à faire porter au clergé les conséquences des péchés d'Israël. Bon gré mal gré, il fallait que les vieux chanoines se succédassent au gué, avec les bourgeois.

Au fond, gens d'église et gens du peuple y vont de tout cœur. La duchesse Yolande et le roi reconnaissent tour à tour leur « bonne et loyale volonté à l'encontre des Anglois, noz ennemiz ». Les témoignages en sont dans nos archives. Aucune ville de France ne peut se vanter de posséder de plus glorieuses preuves de son patriotisme et de sa fidélité à la cause nationale<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour réparer les fossés de la *clouaison* de la ville, le Chapitre de Saint-Gatien fut taxé pour la somme de 79 livres 18 sols 7 deniers, et celui de Saint-Martin pour 146 livres 1 sol 3 deniers.

<sup>2</sup> Les lettres de Yolande et de Charles VII, conservées aux archives municipales, ont été publiées par M. Luzarche, *Lettres historiques, etc.*, pp. 32 et suiv.

Vers la fin de 1428, l'activité redoubla avec l'effroi. Un « messagier à pié » passa par Tours, venant d'Orléans, qui portait à l'archevêque, alors auprès du roi, à Chinon, les plus graves nouvelles : réduits à l'extrémité, les assiégés demandaient du secours. Charles VII lève encore 400 livres sur « les gens d'esglise » et 200 sur « les bourgeois et habitans ». Ils consentent « bénévolement » ; mais comme les bourses sont vides, il faut emprunter une partie des 600 livres. Ce fut le délicieux La Hire, « escuier, cappitaine des gens d'armes et de trait, » qui s'offrit à porter la somme aux Orléanais. Une escorte de Tourangeaux tint à l'accompagner <sup>1</sup>.

Les Tourangeaux ne jouissent point d'une réputation de bravoure bien assurée, et des légendes imméritées mettent en doute leur courage militaire<sup>2</sup>. Nos vieux registres nous rendent un meilleur témoignage. Sans sortir de ce commencement du xv<sup>e</sup> siècle, Tours a ses confréries d'archers, d'arbalétriers qui, chaque dimanche, s'exercent au tir, entre la porte de l'Escouërie et la porte Maufumier<sup>3</sup>. Avec ardeur « les jeunes compagnons s'y apprennent à résister contre les Anglais, anciens ennemis de ce royaume<sup>4</sup> ». Et leur renommée est si fameuse que, pris de jalousie, les arbalétriers de Saumur osent

---

<sup>1</sup> *Reg. des comptes*, xxiv. On trouvera l'acte cité *in extenso* dans l'abbé Bossebœuf, *Jeanne d'Arc en Touraine*, œuvre de savant et de patriote, remplie des détails les plus intéressants.

<sup>2</sup> L'auteur de la *Jérusalem délivrée* s'en est fait l'écho.

<sup>3</sup> Entre la rue de la Paix et la terrasse des Carmélites.

<sup>4</sup> *Reg. des délibérations*, ix ; *Reg. des comptes*, xxiv et xxviii ; Giraudet, *Hist. de la ville de Tours*, t. I, p. 286.

une fois leur disputer le prix. La joute eut lieu à Angers, et les Saumurois furent vaincus<sup>1</sup>.

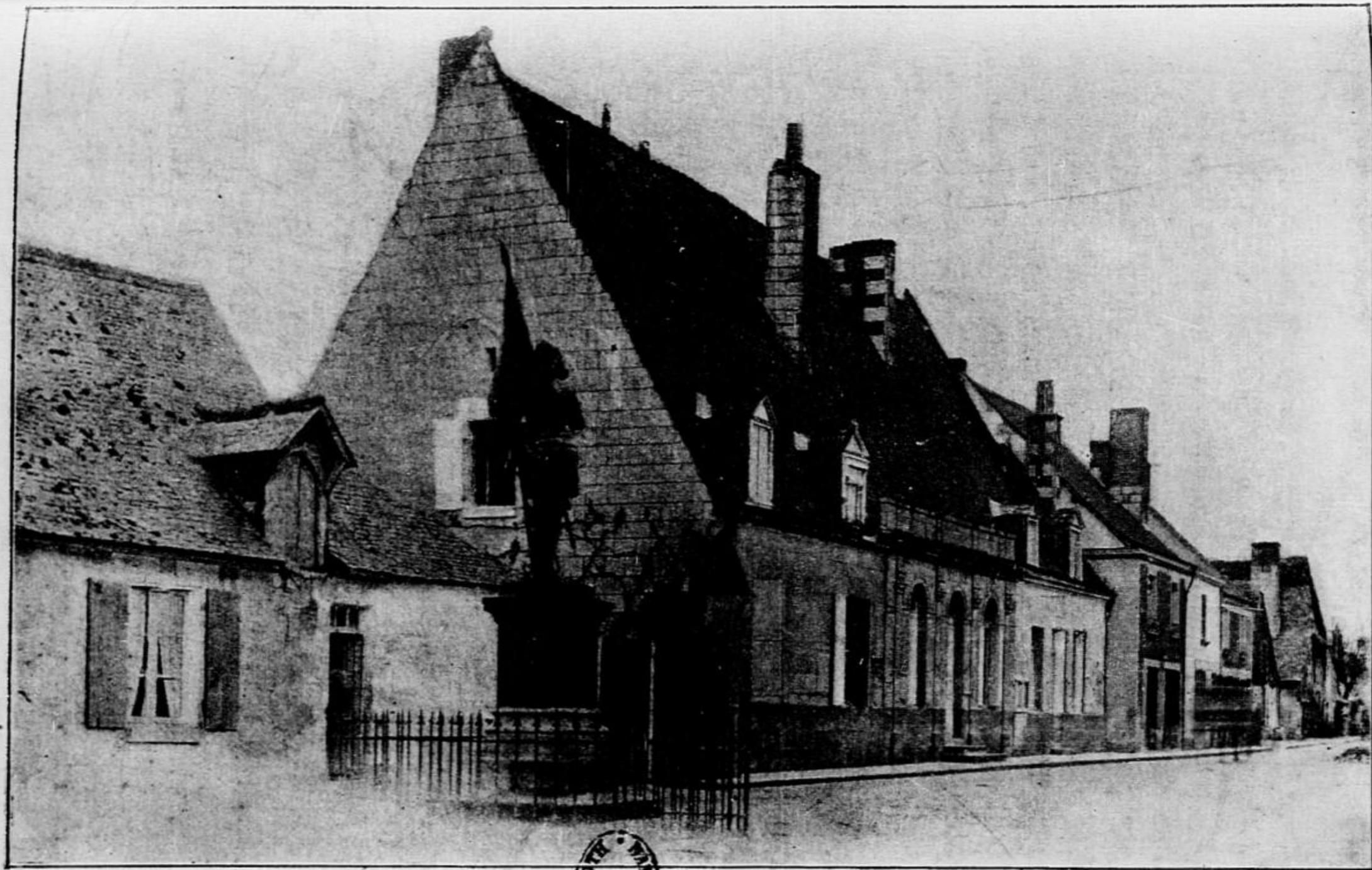
Tels étaient les braves qui, tout à l'heure, accompagneront la Pucelle, et forment en ce moment l'escorte du bon La Hire. Il nous plaît de saluer, à la tête de nos compatriotes, ce fidèle compagnon de Jeanne d'Arc, si populaire que ses contemporains immortaliseront son nom dans le jeu de cartes; ce vieux capitaine qui se laissera si humblement morigéner par une jeune fille de dix-sept ans; cette âme ardente et simple d'où s'échappera une des plus belles prières inventées par les hommes : « Mon Dieu, faites pour La Hire ce que La Hire ferait pour vous, si vous étiez La Hire et que La Hire fût Dieu. »

Peut-être est-ce en voyant Tours se dégarnir de ses troupes, que les soldats des garnisons des villes et châteaux d'Amboise, de Montrichard, de Maillé (Luynes), de Rochecorbon, se jetèrent sur les campagnes environnantes et se mirent à les piller de nouveau. Yolande d'Aragon prend vigoureusement la défense de ses sujets; elle fait informer contre les gouverneurs. Bressay, qui commandait à Rochecorbon, est convaincu d'avoir organisé les déprédations. Le roi ordonne qu'il sera saisi partout où on le trouvera, hormis les lieux saints<sup>2</sup>.

Au commencement de 1429, la cité tourangelles se sent

<sup>1</sup> En octobre 1466 ce sont les Blésois à leur tour qui portent le défi. La joute eut lieu à Amboise pendant cinq jours consécutifs. Les Tourangeaux affirmèrent une fois de plus leur supériorité. (*Reg. des comptes*, xxviii.)

<sup>2</sup> Archives municipales; *Guerres*, liasse 252. Giraudet, *loc. cit.*, p. 212.



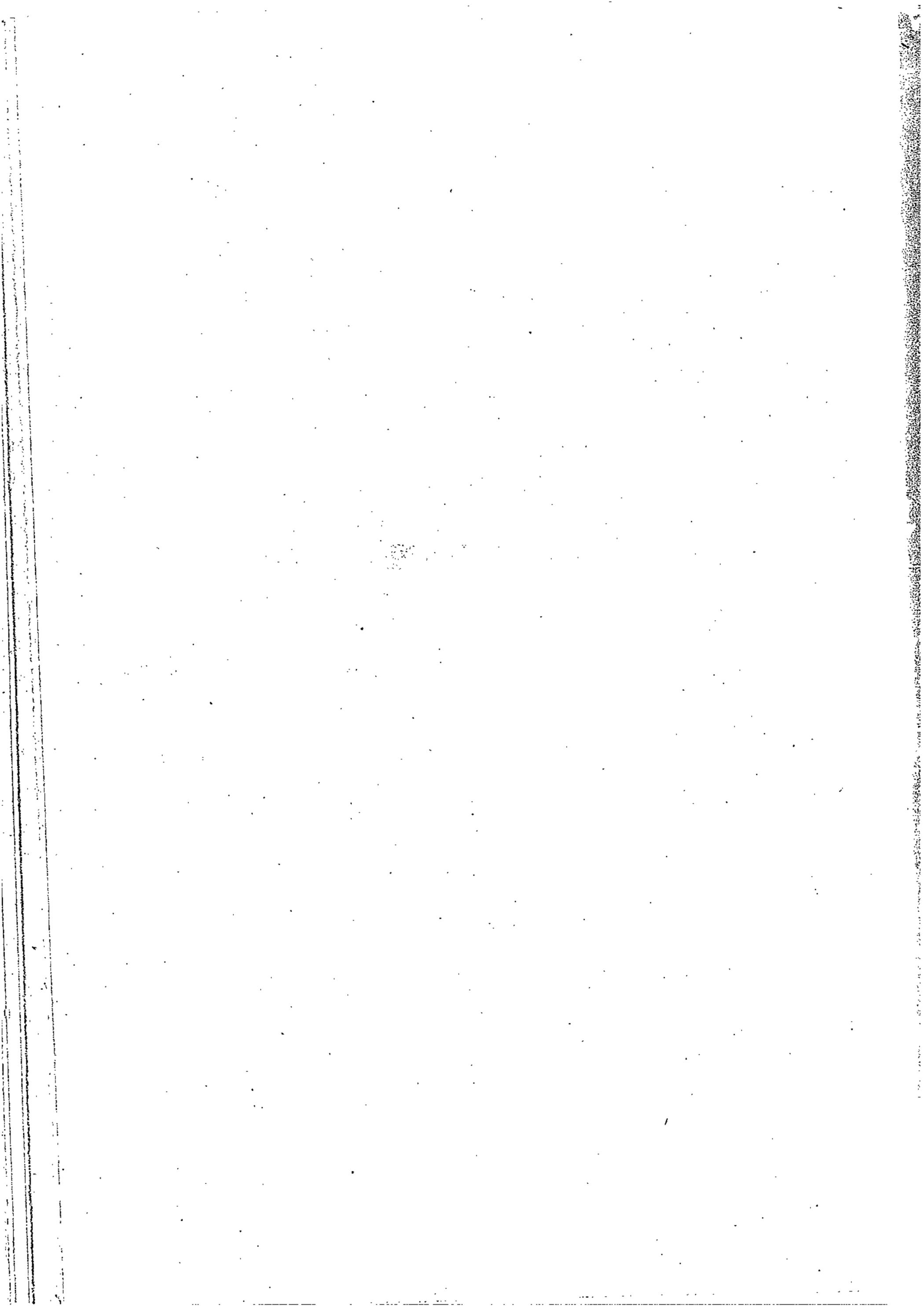
3

*A. Ploquin édit.*

*Sainte-Maure.*



III. — SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS. — MAISON OU DEMEURA JEANNE D'ARC.



donc à la fois opprimée par la noblesse féodale, anémiée par la peste, écrasée par les impôts, menacée par les Anglais, presque délaissée du roi. Quels regards inquiets plongeaient dans le lointain amont de la Loire les guetteurs veillant au sommet de la tour feu Hugon ! Et quels cris de désespoir, quand un messager, montant de Chinon à Orléans, jetait au passage de tels mots : « Le roi n'a pas quatre écus dans ses coffres, mais on ne peut perdre plus gaiement son royaume ! »

En son dépit de ne pouvoir supprimer Jeanne d'Arc, un romancier moderne, affublé du nom d'historien, vient de tenter des efforts inouïs pour restreindre l'œuvre de l'héroïne à des proportions enfantines et la ridiculiser. Devant Orléans les Anglais ne sont plus qu'une pincée ; leur armée imaginaire se volatilise chaque jour par la maladie ; leurs bastilles de blocus sont en carton.

On oublie de nous parler de ce qui était mille fois plus redoutable que les Anglais, du découragement des Français, de l'affolante panique qui précédait Talbot et Suffolk. Car personne n'ignorait la situation. Quoique décidé à se défendre jusqu'au bout, on avait la conviction que la nation française avait vécu. Les armées erraient à l'aventure, sans but et sans direction, hantées du cauchemar d'Azincourt, de Verneuil et de la journée des Harengs, par conséquent à moitié vaincues. Les seigneurs passaient avec une honteuse facilité d'Armagnac à Bourgogne. Le trésor royal était épuisé. En ce commencement d'avril 1429, Charles VII se demandait vers quel pays il irait chercher asile ; on songeait pour lui à l'Espagne. •

Qu'une jeune fille, une enfant, non seulement privée des secours humains, mais suspectée et contrecarrée, paraisse maintenant, qui redonne aux cœurs la confiance, réunisse les troupes dispersées et leur annonce la victoire, voilà de quoi déconcerter, en effet, les esclaves de la raison pure et de la critique.

La voici. Elle s'avance celle que Dieu envoyait pour consoler « la grand pitié qui estait au royaume de France ».

Elle vient de quitter (février 1429) Vaucouleurs. Par Auxerre, Gien, Amboise, Cormery, Sainte-Catherine-de-Fierbois et Sainte-Maure, elle est descendue à Chinon, trouver le roi qui l'a conduite aux docteurs de Poitiers.

En ce moment, elle est en présence de frère Seguin, « un bien aigre homme, » qu'elle traite avec tout l'entrain de son délicieux caractère et la vivacité charmante de son esprit; en présence de Jean Lombard, de Gérard Machet, confesseur du roi, de frère Pierre de Versailles, etc., ses premiers juges, les plus savants théologiens du royaume, que déconcerte une enfant.

A Guillaume Aimery, qui lui fait l'éternelle objection du chrétien découragé : « Si Dieu veut délivrer la France, il n'est pas nécessaire d'avoir des gens d'armes, » Jeanne répond cette phrase surprenante, qu'un homme de génie envierait d'avoir trouvée : « En mon Dieu, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. »

---

## II

### JEANNE D'ARC A TOURS

Après deux longues semaines d'inquisition mystique, Jeanne quitta Poitiers, probablement le 23 mars<sup>1</sup>, munie du permis qui la laissait faire :

« Le roi, attendu la probation faite de ladite Pucelle, en tant que lui est possible, et nul mal ne trouve en elle, et considère sa réponse, qui est de démontrer signe divin devant Orléans, ... ne la doit point empêcher d'aller à Orléans avec ses gens d'armes, mais la doit faire conduire honnêtement, en espérant en Dieu<sup>2</sup>. »

« Comme on le voit, ajoute un historien, les juges ne s'engageaient guère, et si Jeanne avait compté sur leur appui pour s'imposer au Dauphin et à l'armée, la pauvre enfant eût été singulièrement déçue<sup>3</sup>. »

---

<sup>1</sup> Il est malaisé de préciser le nombre de jours que Jeanne d'Arc resta à Poitiers. Les uns disent trois semaines et plus; les autres, douze ou treize jours, comme M. de Cougny (*la Mission de Jeanne d'Arc*, p. 53), qui a trop consciencieusement étudié la question pour n'être pas le plus proche de la vérité.

<sup>2</sup> J. Quicherat, *Procès de réhabilitation*, III, 391.

<sup>3</sup> Le Nordez, *Jeanne d'Arc racontée par l'image*, p. 128.



On croit, en général, qu'elle gagna Tours directement; mais il semble plutôt qu'après avoir passé à Châtellerault le 24 mars, qui était le jeudi saint, elle revint à Chinon avec Charles VII, pour y prendre ses pages et une partie de sa maison militaire<sup>1</sup>.

Un avocat fameux du temps, Nicole de Savigny, avait dit : « Toutes les fois que le vendredi saint tombera le jour de l'Annonciation, il arrivera des choses merveilleuses et extraordinaires. » Il en fut ainsi cette année 1429. Ce jour du vendredi saint, où Charles VII donna à Jeanne son épée, fut en effet le commencement d'événements bien étranges.

La Pucelle dut passer en prières le samedi saint, qui était alors le premier jour de l'année, et la grande fête de Pâques. Le lendemain, malgré sa hâte de courir sus à l'Anglais, de débloquent Orléans et de « montrer le signe de divin secours », elle obéit à un désir exquis de sa grande âme<sup>2</sup>. A Saumur, dans l'abbaye de Saint-Florent, se trouvaient en ce moment la mère et la jeune femme du duc d'Alençon, cet ami de la première heure, que Jeanne avait accueilli par ces mots, à l'entrevue de Chinon : « Soyez le bienvenu. Plus on sera ensemble du sang du roi de France, mieux cela sera. » Elle l'appelait le « gentil duc », et, au milieu de la mêlée, elle eut toujours pour lui des délicatesses de mère ou de sœur aînée.

---

<sup>1</sup> *Procès*, v, 378. Cf. Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. II, p. 62.

<sup>2</sup> Avec M. de Coudray (*loc. cit.*), nous plaçons à cette époque cet épisode recueilli par Vallet de Viriville dans les actes du procès. D'après M. Sepet, Jeanne passa plusieurs jours à Saumur, sans doute le lundi 28 et une partie du lendemain.

Alençon devait monter avec elle jusqu'à Blois. Jeanne, fidèle à son cœur, voulut aller rassurer sur son sort la petite duchesse : « Madame, soyez sans crainte, lui dit-elle ; je vous rendrai votre gentil duc, et en tel point qu'il est ou mieux encore <sup>1</sup>. »

En même temps que Jeanne descendait à Saumur, sa plus ardente amie, Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII et reine de Sicile, courait à Tours et à Blois lui préparer le chemin.

Cette princesse, une des figures les plus sympathiques de l'histoire de France, mérite, dans l'épopée de Jeanne d'Arc, la place d'honneur. Les historiens la laissent trop dans l'ombre. La patrie eût été libérée moins péniblement et plus vite, si Charles VII avait reçu, dans son conseil, sa belle-mère au lieu de la Trémouille.

Sachant donc la Pucelle enfin libre d'agir, Yolande s'était mise à travailler à ces mille préparations qui décident le succès. Elle fut très bien accueillie des Tourangeaux qui l'aimaient. Quatre ans auparavant, le 12 avril 1425, elle était accourue au milieu d'eux, quand ils étaient accablés de maux de toutes sortes, et sa seule apparition avait « ramené le calme <sup>2</sup> ». Et maintenant c'était la délivrance définitive qu'elle leur annonçait. Elle raconta comment Dieu avait commis aux mains

---

<sup>1</sup> (*Procès*, I, 173 et suiv.) N'ayant pas achevé de payer sa rançon, le duc demeurait prisonnier sur parole et ne pouvait encore combattre. Il se libéra alors, et Charles VII lui confia la prise de Jargeau (11 juin). Selon M. Canet, ce serait avant ce dernier départ que Jeanne descendit de Tours à Saumur (fin mai), pendant que le roi fuyait à Loches (*Procès*, III, 9, 11, 12, 80; cf. 66 et 120; IV, 10).

<sup>2</sup> Giraudet, *op. cit.*, I, p. 211.

d'une jeune fille le salut ; elle leur dépeignit la libératrice, leur demanda de la recevoir avec amour, de l'aider à son œuvre.

Yolande avait à Tours une amie d'enfance, angevine aussi, et qu'elle avait donnée à sa fille Marie d'Anjou, femme de Charles VII, pour dame d'honneur. Elle s'appelait Éléonore de Paul ; mais le peuple, qui aime ces sortes d'altérations, la nommait La Pau. Elle était mariée au seigneur tourangeau Jehan du Puy, châtelain des Roches-Saint-Quentin, près de Loches, et « principal conseiller » du roi. La reine leur demanda d'héberger la jeune fille, son amie.

Jean Pasquerel, aumônier de Jeanne d'Arc, déposa au procès de réhabilitation, que l'héroïne eut pour hôte, à Tours, Jehan du Puy. Louis de Contes, page de la Pucelle, dit qu'elle logea chez une femme nommée La Pau. Les deux témoignages s'accordent parfaitement : l'un parle de la femme, et l'autre du mari.

Leur hôtel se trouvait sur la paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, probablement dans la rue Briçonnet actuelle, nommée alors rue des Trois-Pucelles<sup>1</sup>.

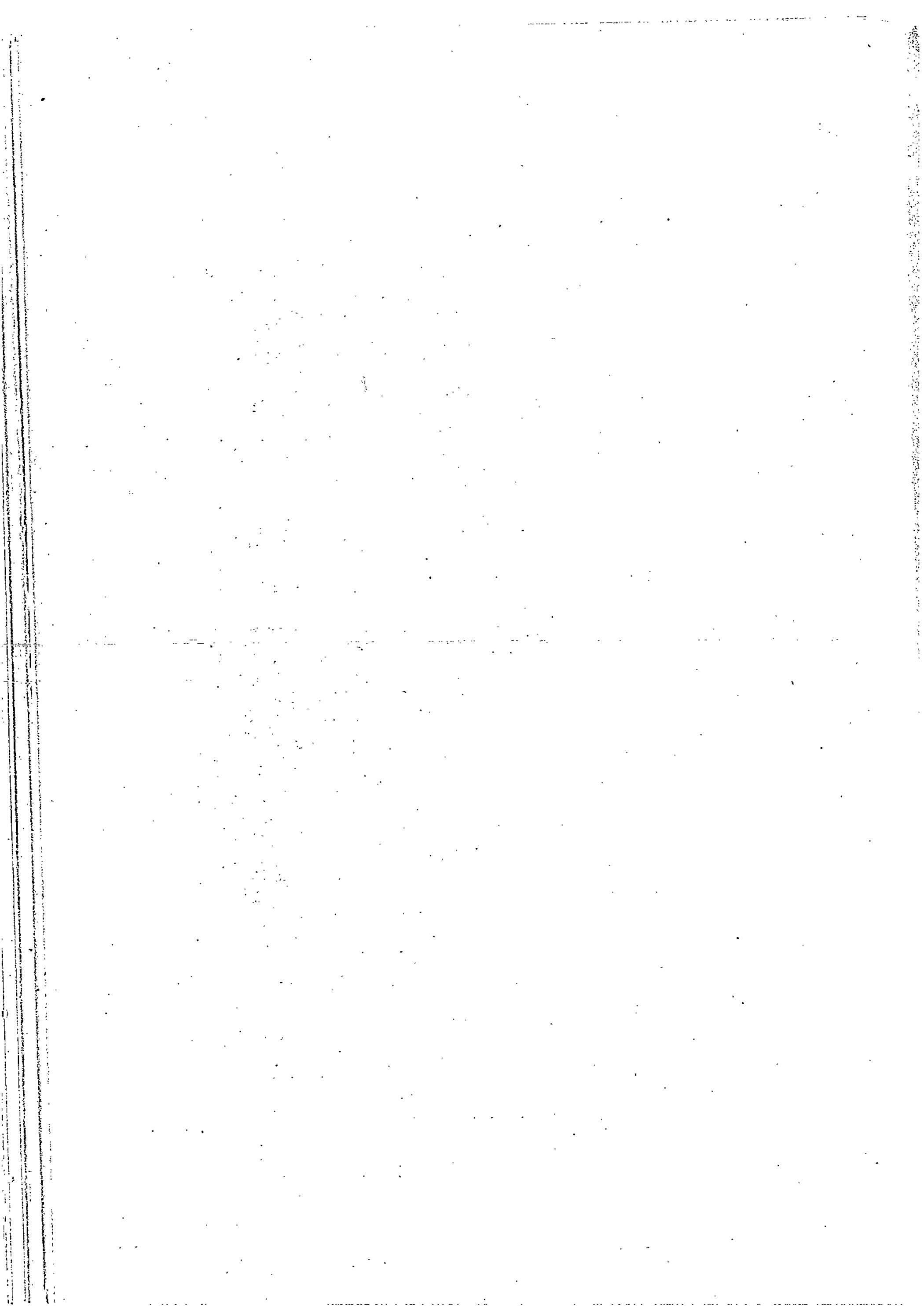
En effet, nos vieux registres nous apprennent d'une part qu'à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, un riche bourgeois de Tours, nommé Jehan (Jean) du Puy, appartenait à cette paroisse.

<sup>1</sup> On voit encore des restes de l'église Saint-Pierre le Puellier (*Puellarum*) à l'un des angles de la rue Briçonnet. Puellier est la transformation du mot Pucelles, nom que l'on donnait aux religieuses établies en cet endroit par sainte Monégonde, qui y mourut en 570. La tradition attribuait l'origine de l'église à sainte Clotilde. Le couvent donna son nom à la rue ; mais ingénument, au lieu de représenter des religieuses sur l'enseigne du coin, on peignit trois poissons de l'espèce qu'on appelait « pucelles ».



*Neurdein phot.*

IV. — MAISON DITE DE TRISTAN



Sa famille était assez considérable pour fournir des abbés à Marmoutier et à Cormery, et des chanoines à Saint-Martin<sup>1</sup>.

D'un autre côté, il existe, dans la rue des Trois-Pucelles, une maison aujourd'hui célèbre sous le nom de maison de Tristan et qui semble bien avoir été la demeure d'un sieur Pierre du Puy. Car on lit au sommet de deux fenêtres cette inscription en relief, trop bizarre pour ne pas recouvrir un autre sens : *Prie Dieu pur*, ce qui forme l'anagramme exacte de Pierre du Pui (Puy). Si l'on admet que ce dernier fut le père de Jehan, mari d'Éléonore de Paul, nous aurions donc ici l'hôtel où descendit Jeanne d'Arc<sup>2</sup>. La chose est possible, et même

---

<sup>1</sup> Un Pierre du Puy fut abbé de Marmoutier de 1352 à 1363. Détail important, il avait une maison à Tours, où il aimait à se retirer, et il en acquit et construisit plusieurs autres. (Dom Martène, *Hist. de Marmoutier*, II, 292; *Mém. de la Société arch. de Touraine*, t. xxv, p. 286 et suiv.) Un Jean du Puy fut abbé de Cormery en 1490.

<sup>2</sup> On a pensé que Pierre serait plutôt le fils de Jehan du Puy et d'Éléonore de Paul. Mais il ne semble pas que ces derniers aient eu un fils. Peu après leur mort, vers 1460, leur château des Roches-Saint-Quentin se trouve aux mains de la famille d'Épinay, qui le vend, en 1488, à un marchand d'Amboise pour 4000 écus d'or (C. de Busserolle, *Dictionnaire*, au mot Roches-Saint-Quentin). D'un autre côté, le style de la maison dite de Tristan indique mieux le commencement que la fin du xve siècle. Les écussons qui se trouvent semés un peu partout trancheraient le débat, s'ils n'étaient pas effrités. Le seul qui conserve un dessin est incomplet et embrouille plutôt la question, car il est *fascé, avec une étoile en chef...*, armes qui ressemblent un peu à celles des Briçonnet, mais point à celles des du Puy. Il se trouve dans une fenêtre d'angle de la façade orientale, rue de la Paix. Quelque jour, une trouvaille inespérée nous sortira du domaine des conjectures. (Cf. C. de Grandmaison, *Tours archéologique*, 167; *Mém. de la Soc. arch. de Touraine*, Armorial, t. XVIII, p. 187, et t. XIX, p. 802.)

probable. « En ce temps-là, un immeuble de cette importance ne changeait pas de mains aussi fréquemment que de nos jours<sup>1</sup>. » Il fut assurément modifié dans la suite; on encastra dans les murs une cordelière en panneaux de briques; on refit des moulures, la porte d'entrée et même des fenêtres entières; mais rien n'empêche de penser que, dans son œuvre principal, cette maison est bien le logis qui eut l'honneur de recevoir la Bienheureuse.

Yolande recommanda en même temps à Jehan du Puy de se mettre au service de la Pucelle pour tout ce qu'elle désirerait. Il n'y manqua pas, et nous le verrons même poursuivre l'héroïne de son dévouement. On doit lui attribuer une grande part du succès qu'elle obtint chez nos aïeux.

Jeanne suivit de très près la reine de Sicile, qui était immédiatement repartie pour Blois, où devait se former le convoi de ravitaillement. Le jour de son arrivée n'est fixé par aucun document positif; mais on ne s'écartera pas de la vérité en disant que ce fut le mercredi 30 mars, au plus tard. Sûrement elle était encore à Châtellerault le 24, et il est certain que son second frère, Pierre ou Perrel, « la rejoignit en notre ville vers la fin de mars 1429<sup>2</sup>. »

D'importants préparatifs nécessitaient sa présence, et il n'y avait pas de temps à perdre, car Orléans, cernée chaque jour plus étroitement, était sur le point de suc-

---

<sup>1</sup> C. de Grandmaison, *Tours archéologique*, p. 240.

<sup>2</sup> Giraudet, *op. cit.*, t. I, p. 214. Champoiseau, dans ses *Tablettes* (feuille 21), se fait l'écho des plus anciens historiens de la Touraine en disant que Jeanne d'Arc quitta Poitiers le 17 mars et arriva à Tours peu après.

comber. Toutefois elle ne montre ni affollement ni hâte fébrile, et elle restera volontiers un mois à Tours. Elle se sent maîtresse des événements, et l'on dirait que de loin elle maintient à son gré les hommes et les choses.

Lors donc que l'on affirme sans preuve que Jeanne d'Arc se rendit à Tours seulement le 21 avril et qu'elle en repartit le 25, on commet une faute contre l'histoire et le bon sens. En effet, elle portait encore le costume assez pauvre que les gens de Vaucouleurs lui avaient donné quand, à Jean de Metz, qui lui demandait « si elle voulait faire chemin avec ses vêtements de femme », elle avait répondu : « Je prendrai volontiers l'habit d'homme. » Et maintenant que, « de par le roy du Ciel, » elle était devenue chef de guerre, il lui fallait son armure et un équipement digne de sa mission. Or tout cela ne pouvait se faire en trois jours, ou même en deux, puisque le 24 avril était un dimanche<sup>1</sup>.

On ne peut douter de l'enthousiasme que montrèrent les Tourangeaux à accueillir celle que leur bonne duchesse et des voix venues de toute la France nommaient la libératrice, l'envoyée du Ciel, une apparition de Dieu même. S'il faut s'en rapporter à une tradition locale, ils seraient allés, sans doute Jean du Puy à leur tête, au-devant d'elle jusqu'à Joué, et ils l'auraient rencontrée

---

<sup>1</sup> Ceux qui, mus par un sentiment que j'estime d'ailleurs, tiennent à la conserver à Chinon jusqu'au 21 avril, sont contraints d'avouer : « Nous savons peu de chose sur le séjour de Jeanne d'Arc au château de Chinon, après son retour de Poitiers; les chroniqueurs ne nous ont laissé aucun document à ce sujet, par cette raison sans doute qu'il ne s'y passa nul événement mémorable, nul fait digne d'être mentionné. » (De Cougny, *op. cit.*, p. 31.)

auprès d'une source, qui pour cela porterait le nom de fontaine de Jeanne d'Arc <sup>1</sup>.

Une petite escorte l'accompagnait. Le roi lui avait donné Jean d'Aulon pour chef d'état-major, et pour page Louis de Contes, âgé de quinze ans <sup>2</sup>. Jean de Metz et Bertrand de Poulangy, qui, avec leurs servants Jean de Honcourt et Julien, l'avaient accompagnée de Vaucouleurs à Chinon, étaient demeurés près d'elle.

« Parmi ces guerriers, écrivait un contemporain, elle a l'air le plus brave et imposant. Car chaque jour elle monte à cheval, tout armée, la lance au poing, comme les autres hommes d'armes du roi. Et en cette Pucelle, le roi et tous ses amis mettent une grande confiance <sup>3</sup>. »

---

<sup>1</sup> Il est rare que, dans les campagnes, les noms de lieux ne se rattachent pas à quelque fait historique, mais transformé par les légendes. Le paysan est naturellement conservateur. Si donc, dans les environs de Tours, la Pucelle a donné son nom à une source, à un chemin, à une maison, c'est que probablement elle a passé par là. Le *chemin de Jeanne d'Arc*, à Vernou, peut bien avoir cette origine. On voyageait alors avec une facilité et une célérité qui nous surprend nous-mêmes, en ce siècle de l'automobilisme.

<sup>2</sup> C'était un page de la suite du seigneur de Gaucourt, capitaine du château de Chinon. Il était d'origine normande. « L'année où Jeanne vint à Chinon, déposa-t-il au procès, j'avais quatorze ou quinze ans... Je la vis maintes fois à genoux; elle paraissait en prières, mais je ne comprenais pas bien ce qu'elle disait. Assez souvent elle pleurait. » (*Procès*, I, 207.)

<sup>3</sup> Lettre du sire de Rotslaer, écrite de Lyon le 22 avril 1429, et inscrite à sa date dans les *Registres noirs* de la Chambre des comptes de Brabant, bibliothèque de Bruxelles. Wallon en donne un fac-similé, *op. cit.*, p. 86.

### III

#### L'ARMURE ET L'ÉPÉE

L'armure demandait le plus de temps à confectionner, car on dut la faire sur mesure. Le « maistre-armurier » auquel le roi confia le travail n'avait assurément jamais fait de cuirasse pour une jeune fille. Il fallut de nombreuses séances d'essayage. Ce détail seul prouve bien que Jeanne d'Arc est demeurée plus de trois jours aux ordres de l'ouvrier.

D'autant qu'elle avait un sens esthétique remarquable. « Elle aimait passionnément les belles armures, » racontent ses historiens, et elle révélait un goût fort pur et distingué dans les moindres détails de sa personne et de sa mise. Les courtisans en étaient dans l'admiration ; les dames elles-mêmes l'eussent volontiers prise pour une des leurs, tant elle avait de grâce et de distinction. Divers témoignages de son procès affirment qu'elle avait le meilleur air, avec ses cheveux du plus beau noir taillés en rond, ses traits réguliers et sympathiques, son regard profond, son teint frais « d'aimable

santé », sa taille élégante, « de grande force et puissance », sa vigueur, qui lui permettait de rester à cheval des journées entières et de dormir tout équipée.

Dans une lettre heureusement conservée, Guy de Laval raconte à sa mère et à son aïeule, la dame de Vitré, veuve de Duguesclin, le sentiment d'admiration qu'il ressentit la première fois qu'il vit la Pucelle « armée tout en blanc, sauf la tête, sur un grand coursier noir qui se démenait très fort <sup>1</sup> ».

A la tête des armées, Jeanne d'Arc restait femme, même un peu jeune fille, et fille délicieusement simple, franche et enjouée. Cette guerrière qui étonnait, de leur propre aveu, les grands capitaines d'alors, les Dunois, les d'Alençon, les Gaucourt, par son sens stratégique, et ménageait avec adresse les prompts mouvements où l'agilité remplace le nombre ; cette vaillante qui, dans les combats, bravait gaiement la mort sans jamais la donner, adorablement femme, se montrait contente d'avoir de belles armes brillantes et de beaux chevaux noirs, surtout « tels et si malicieux, qu'il n'était nul qui osât les chevaucher <sup>2</sup> ».

On ignore le nom de l'artisan qui confectionna le « harnois » de l'héroïne. Les armuriers, les brigandiniers et « faiseurs de salades » abondaient en ce moment à Tours, qui était une des villes de France où se fabriquaient les armes les plus estimées par leur bonté et la

---

<sup>1</sup> *Procès*, I, 76 ; IV, 428 ; V, 120, etc.

<sup>2</sup> Le duc d'Alençon ne sait trouver d'autre moyen de lui montrer son estime qu'en lui donnant un cheval. (*Procès*, III, 92.)

richesse de leur ornementation. La rue Sainte-Marthe s'appelait, au xv<sup>e</sup> siècle, rue Braquemart, du nom d'une nombreuse famille d'armuriers, alors célèbre<sup>1</sup>. On connaît aussi les noms de Colas et Guillaume de Montbazon, de Thomas du Breuil, de Jehan Rocquenair, etc.<sup>2</sup>. Mais aucune pièce ne nous a révélé jusqu'ici celui de l'artiste auquel Charles VII confia l'armement de la Pucelle. On sait seulement qu'on lui versa, au nom du roi, cent livres pour son travail, soit quatre mille francs de nos jours, à l'estimation des savants<sup>3</sup>.

Il vêtit la jeune fille « en blanc », comme on disait des armures d'acier et de fer poli. Sur une cote d'étoffe brune tombant aux genoux, et aux manches de laine rouge collantes, reposa la cuirasse bombée, en quatre pièces, prolongée par une braconnière destinée à protéger le bas du corps, avec épaulières, bras, coudières,

---

<sup>1</sup> Comme *Braquemart*, épée courte et large, *braquemardus*, vient de deux mots grecs, il semblerait que l'armurier aurait plutôt reçu son nom de son métier.

<sup>2</sup> Voir d'autres noms dans Giraudet, t. I, p. 300. — En 1523, dit M. l'abbé Bossebœuf, on voyait dans la Grande-Rue (rues Colbert et du Commerce réunies) une maison où pendait l'enseigne : *A la Pucelle armée*. Ce serait une indication. (*Jeanne d'Arc en Touraine*, p. 34.)

<sup>3</sup> Nous trouvons cette évaluation dans P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, p. LXVI. Il faudrait alors comprendre, dans ce prix, le harnais complet du cheval. D'autres savants estiment que cent livres tournois vaudraient de nos jours de cinq à six cents francs. On ne peut procéder que par comparaison. On avait, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, un assez bon cheval pour « soixante sols ». Celui que les gens de Vaucouleurs donnèrent à Jeanne d'Arc coûtait seize francs ou à peu près. On prisait dix sous un arpent de bois et on faisait largesse quand on laissait cinq sous par testament. (Voir des exemples dans Littré, *Dictionnaire*, au mot *sou*.)

avant-bras et gantelets. Les jambes furent garnies de cuissots, genouillères et grèves ; les pieds, chaussés de solerets terminés en pointe, dans le goût des modes civiles du temps<sup>1</sup>. Des manches grises ouvertes, adaptées aux épaules, flottaient au vent.

Le cheval de la Pucelle reçut aussi l'habillement ordinaire, une ample couverture plus ou moins riche et un chamfrein pour protéger la tête.

Il paraît, d'après la lettre de Guy de Laval que nous avons citée, qu'outre son épée, Jeanne se fit faire une lance et une petite hache d'armes. C'est à sa lance que fut attaché son étendard.

A son départ de Chinon, le roi lui avait remis une épée de valeur. Mais ses Voix lui dirent que, à cette arme, elle en devait préférer une autre, qui se trouvait dans la chapelle de Sainte-Catherine-de-Fierbois, à huit lieues de Tours, derrière l'autel<sup>2</sup>. Au renseignement donné par les Saintes, la tradition ajoutait que cette antique lame avait été pendue aux murs du petit oratoire par Charles Martel lui-même, en 732, après sa vic-

---

<sup>1</sup> Racinet, *le Costume historique*, t. III, les premières planches ; Quicherat, *Histoire du costume en France*, p. 250 et suiv. ; Lacroix, *Institutions du moyen âge*.

<sup>2</sup> Jeanne, dans sa déposition, avait dit : « Étant à Tours ou à Chinon, j'envoyai quérir une épée, etc. » (*Procès*, I, de p. 56 à 80.) — Ces mots n'indiquent pas un manque de mémoire chez la Bienheureuse, qui fut toujours très précise, très exacte dans ses réponses. Le texte primitif doit se traduire : « Étant soit à Tours, soit à Chinon, » c'est-à-dire dans les deux endroits. — Ce passage laisse bien entendre qu'après le jugement de Poitiers, Jeanne d'Arc alla à Chinon. Ce ne dut être que lorsque le roi l'eût nommée chef de ses troupes, en lui remettant une épée, que les Voix lui parlèrent de l'épée de Fierbois.

toire sur les Sarrasins. C'est ce héros que les Voix auraient désigné en parlant d'une « épée dépourvue de fourreau et ayant appartenu à un valeureux chevalier ». Ainsi cette arme aurait deux fois sauvé la France<sup>1</sup>.

La tradition peut très bien être l'expression de la vérité. Pourquoi les Voix auraient-elles désigné cette épée, si ç'avait été une épée ordinaire? Elles ne parlaient jamais à Jeanne que de grandes choses. N'oublions pas que Fierbois est à une lieue de Sainte-Maure, l'ancienne *Arciacum*, qui s'appela quelque temps, après la victoire de Charles Martel, *Mauriacum*, ville des Maures, et qu'à cet endroit de la route de Tours à Poitiers commence la côte dite montée des Arabes. Charles acheva en

---

<sup>1</sup> « Une vieille tradition veut que Charles Martel, après la victoire de 732, gagnée dans les landes de Miré, poursuivant les Sarrasins sur la route du midi par Pont-de-Ruan et Saint-Épain, ait exterminé les derniers corps des ennemis dans les bois que traversait cette route : le vainqueur, pour remercier le Ciel de cette victoire décisive, vint déposer son épée dans une petite chapelle de Sainte-Catherine qui s'élevait solitaire au milieu de ces bois sauvages (*ferus boscus*, Fier-bois)... Ce qui semble surtout digne de remarque, c'est que les chevaliers, les gens d'armes, les voyageurs ou les paysans qui tombaient entre les mains des Anglais, dont les bandes sillonnaient la France, se recommandaient à sainte Catherine pour obtenir leur délivrance, et faisaient vœu d'aller en pèlerinage à sa chapelle de Fierbois s'ils étaient rendus à la liberté. Plus tard, Jeanne d'Arc, guidée par ses *Voix*, vint à Fierbois prendre l'épée de Charles Martel, et c'est avec cette glorieuse épée, qu'elle chassa les Anglais du sol de France. Par reconnaissance pour l'héroïque vierge qui l'avait sauvé, Charles VII fit reconstruire, dans le style flamboyant du xv<sup>e</sup> siècle, la chapelle Sainte-Catherine. » (M<sup>sr</sup> Chevalier, *Promenades pittoresques en Touraine*, p. 560. Cf. M. Sepet, *Jeanne d'Arc*, p. 199.) L'attribution de cette épée à Charles Martel était admise au xvii<sup>e</sup> siècle par Chapelain qui, dans son malheureux poème, l'appelait :

« L'ardent coutelas du célèbre Martel. »

ces parages la défaite commencée dans les environs de Tours, et en ex-voto de reconnaissance il pendit dans la chapelle de Sainte-Catherine, située sur la même route, son arme victorieuse.

A sa suite, de nombreux chevaliers déposèrent aussi leur épée en ce lieu. Dans la mêlée, quand ils se voyaient sur le point de périr sous les coups de l'ennemi, ou bien quand, prisonniers, ils ressentaient les douleurs des sombres cachots, ils en faisaient le vœu à sainte Catherine de Fierbois, et une fois sains et saufs, ils accouraient accomplir leur promesse<sup>1</sup>.

Un Tourangeau contemporain de Jeanne d'Arc, le maréchal de Boucicault (mort en 1421), tenait ce lieu en particulière vénération. « Esmu de devocion, » il y avait fait « ediffier ung hospital et aumosnerie pour heberger les pouvres<sup>2</sup>. »

Jeanne connaissait de réputation ce lieu de pèlerinage ; elle voulut y passer, au commencement de mars, lors de son voyage de Vaucouleurs à Chinon : elle avait fait vœu d'y vénérer la sainte de ses visions avant de se présenter au roi. Elle y entendit trois messes, et elle se sentit toute réconfortée, car aussitôt elle écrivit à Charles VII pour lui demander de la recevoir<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Abbé Bourassé, *les Miracles de madame sainte Katerine de Fierbois* ; abbé Fourault, *Histoire de Sainte-Catherine-de-Fierbois*.

<sup>2</sup> Dom Housseau, IX, XIII, XIV ; Archives d'Indre-et-Loire, 6, 14, 16, 79. Quelques mois après le crime de Rouen, Charles VII fit commencer l'église que l'on voit aujourd'hui. Celle du temps de Jeanne d'Arc avait été construite en 1379, sur les ruines d'une autre plus ancienne.

<sup>3</sup> *Procès*, I, pp. 56, 75-77.



A. Ploquin édlt.

Sainte-Maure.

V. — SAINTE-MAURE. MENHIR DE LA MONTÉE DES ARABES,  
OU MARTEL S'ARRÊTA, A MI-CHEMIN DE TOURS ET DE POITIERS



Plus tard, les tortionnaires de Rouen convertiront en crimes tous ces détails. Ils en voulaient particulièrement à l'épée qui bouta l'Anglais hors de France. C'étaient les antimilitaristes de l'époque.

Les questions multipliées qu'ils posèrent à l'héroïne, et ses réponses, nous fournissent de l'épée de Fierbois une description minutieuse.

« Aviez-vous une épée ?

— J'avais une épée que j'avais prise à Vaucouleurs.

— N'avez-vous pas eu une autre épée ?

— Étant soit à Tours ou à Chinon, j'envoyai querir une épée dans l'église de Sainte-Catherine-de-Fierbois, derrière l'autel. Elle y fut trouvée aussitôt toute rouillée.

— Comment saviez-vous que cette épée était là ?

— Je sus qu'elle était là par mes Voix. Oncques je n'avais vu l'homme qui l'alla chercher. J'écrivis aux gens d'église du lieu qu'ils m'envoyassent cette épée, et ils me l'envoyèrent. Elle était sous terre, pas fort avant et derrière l'autel, comme il semble. Je crois bien avoir alors écrit qu'elle était derrière. Dès qu'elle fut retrouvée, les gens d'église du lieu la frottèrent. La rouille tomba aussitôt sans efforts. Ce fut un marchand d'armes de Tours qui l'alla chercher. Les gens d'église de Fierbois me l'ornèrent d'un fourreau; ceux de Tours également. Les deux fourreaux qu'ils me firent étaient, l'un de velours vermeil, l'autre de drap noir. J'en ai fait faire un troisième de cuir bien fort.

— Aviez-vous l'épée de Fierbois quand vous fûtes prise ?

— Quand je fus prise, je ne l'avais point. Je la portai

constamment depuis que je l'eus, jusqu'à mon départ de Saint-Denis, après l'assaut de Paris.

— Quelle bénédiction fîtes-vous ou fîtes-vous faire sur elle ?

— Je ne l'ai ni bénite ni fait bénir. Je ne l'eusse su faire.

— Vous teniez beaucoup à cette épée ?

— Je l'aimais bien, parce qu'elle avait été trouvée dans l'église de Sainte-Catherine, que j'aimais bien...

— N'avez-vous pas quelquefois posé votre épée sur un autel pour qu'elle fût plus fortunée ?

— Non, que je sache.

— N'avez-vous jamais fait des prières pour qu'elle fût fortunée ?

— Il est bon à savoir que j'eusse voulu que mon harnois fût bien fortuné.

— Aviez-vous votre épée, quand vous fûtes prise ?

— Non, j'en avais une qui avait été prise sur un Bourguignon<sup>1</sup>... A Saint-Denis, j'ai offert une épée et des armes ; mais ce n'était pas cette épée. »

Il faut lire, dans J. Quicherat, tout ce *Procès de condamnation*. Jeanne y atteint à des proportions surhumaines. Qu'elle est grande, cette convaincue, représentant si magnifiquement, devant ces pharisiens hypocrites, les droits de la conscience ; s'obstinant à déclarer, devant ces inquisiteurs haineux et mesquins, qu'elle ne doit

---

<sup>1</sup> On sait que Jeanne brisa l'épée de Fierbois sur le dos d'une de ces ribaudes qui empestaient les camps, à Château-Thierry ou à Gien. Le Bourguignon dont elle parle était Franquet d'Arras ; elle l'avait arrêté à Lagny.

compte qu'à Dieu de son œuvre patriotique ; si sublime dans ses interrogatoires et dans sa mort, que l'on ne trouve que Jésus devant Pilate et sur sa croix à qui on la puisse comparer ! En tournant les pages de ce livre, on se demande si l'on n'est pas trompé, si c'est vrai qu'une jeune fille de dix-neuf ans, sans instruction, a bien pu parler ainsi, et l'on douterait si les actes officiels de son procès n'étaient signés et paraphés de ses bourreaux.

Des réponses de la martyre il ressort qu'elle dut donc premièrement écrire de Tours aux « gens d'église » de Fierbois, puis attendre leur réponse. Ces chapelains connaissaient l'héroïne ; aussitôt ils l'invitèrent à faire prendre l'épée. Un homme qu'elle « n'avait jamais vu » y alla, sans doute un des ouvriers de son maître armurier. On trouva l'épée ensevelie à une petite profondeur, derrière l'autel, parmi de vieilles armures ; mais on la reconnut aisément au signe que Jeanne avait donné, d'après ses Voix : cinq croix étaient gravées sur la lame<sup>1</sup>.

Ayant enlevé la rouille, les prêtres estimèrent qu'il était peu digne de l'épée et de la sainte de l'envoyer nue, et ils fabriquèrent un fourreau de drap noir, ou peut-être même de drap d'or.

Quand le messenger fut de retour à la ville, il montra sa commission à des chanoines, qui ne trouvèrent pas

---

<sup>1</sup> Dans sa *Chronique*, Jean Chartier dit que l'épée avait pour « empreinte cinq fleurs de lys ». Ces seuls mots suffisent à nous tenir en garde contre sa version, différente de la nôtre. Il confond l'épée et un des fourreaux, brodé de fleurs de lis.

assez riche le fourreau de leurs confrères<sup>1</sup>; ils en firent un autre de velours vermeil, semé de fleurs de lis. Mais Jeanne estima ces présents trop féminins, peu capables d'affronter les ardeurs et les chocs des combats, et, virilement, elle commanda un simple fourreau « de cuir bien fort ».

Assurément, tout cela ne se fit pas en trois jours.

En même temps que la Pucelle, on dut harnacher ses compagnons. Ses deux frères furent armés « en blanc ». Un ancien compte de la ville nous apprend que, « au mois d'avril 1429, après pasques, » il fut versé aussi à Jean de Metz et à son camarade « pour luy avoir harnois pour eux armer et habiller pour estre en la compagnie de la dicte Pucelle six vingt livres tournois ». De par ordonnance et commandement du roi, on paya de plus 200 livres tournois « pour la despense de la Pucelle<sup>2</sup> ». Cette dernière somme fut sans doute affectée à l'armement de ses frères.

L'héroïne déposa plus tard, à Saint-Denis, son armure en offrande d'ex-voto. Les Anglais l'emportèrent comme trophée, et l'on ne saurait dire si elle existe encore.

---

<sup>1</sup> Le chanoine Maan, auteur de *l'Histoire de la sainte Église de Tours* (p. 165, III), parle de l'épée en homme qui a sous les yeux des témoignages contemporains; mais il semble que l'on croyait que Charles VII avait donné lui-même l'épée de Fierbois.

<sup>2</sup> Bibliothèque municipale, fonds Salmon, 1240, n° 156; *Procès*, III, pp. 67, 94, 210. Le compte du trésorier des guerres, qui solda les dépenses, est reproduit et commenté dans *Jeanne d'Arc en Touraine*, par l'abbé Bossehœuf, p. 37.

## IV

### L'ÉTENDARD

Depuis les croisades, tout chef d'armée avait un étendard ou bannière qui portait ses armoiries et sa devise<sup>1</sup>. C'était une grande pièce d'étoffe échancrée au milieu et terminée par deux pointes. Il s'attachait à la hampe de la lance, et ce ne fut qu'après Jeanne d'Arc, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, que l'on eut l'idée de reprendre le manche en forme de T, selon le mode du *vexillum* antique.

Par sa grandeur il indiquait la place du général, et cette place était presque toujours en avant, dans la tactique ancienne, le chef, *dux*, conducteur, y faisant l'office d'entraîneur. Une fois dans la mêlée, l'étendard excitait ses soldats à se précipiter après lui, pour ne point laisser compromettre sa personne et ses enseignes.

---

<sup>1</sup> Racinet, *loc. cit.* — Les auteurs des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles emploient indifféremment les mots gonfanon, étendard et bannière. Le gonfanon était un peu plus petit : attaché à la hampe de la lance, on l'y enroulait quand on ne combattait pas. Nous emploierons tour à tour les mots de bannière et d'étendard.

La bannière semble de tous les drapeaux celui qui eût le caractère le plus personnel. Elle était décorée des armoiries et de la devise qui traduisaient les sentiments les plus intimes du chevalier, et le jour de ses obsèques elle le suivait au plus près dans son cercueil.

Devenue chef de guerre, Jeanne d'Arc eut donc son étendard, qu'elle décrit ainsi :

« J'avais une bannière dont le champ était semé de lis. Le monde y était figuré, et deux anges, un de chaque côté. Elle était de couleur blanche, de cette toile qu'on appelle boucassin. Il y avait écrit dessus : *Jhesus Maria*, comme il me semble. Elle était frangée de soie. »

« Qu'aimiez-vous mieux, votre bannière ou votre épée ? » insistèrent ses juges, perfidement.

— J'aimais beaucoup plus, voire quarante fois plus, ma bannière que mon épée... C'était moi-même qui portais ladite bannière quand je chargeais les ennemis. Je n'ai jamais tué personne. »

Aux détails que donne la martyre, il faut en ajouter quelques autres.

La toile ou bougran dont on se servit était très estimée au xv<sup>e</sup> siècle. Les dames se glorifiaient de leurs belles robes de boucassin. Un inventaire de la cathédrale de Noyons, de 1419, nous apprend qu'on en faisait des linges d'église, des chasubles, des bannières pour les confréries. Les chevaux des prélats, aux processions, étaient habillés de cette étoffe<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « Son estendard était de toile de boucassin bordé de velour. » (Pasquier, *Recherches*, l. VI, p. 474. — V. du Cange à *Bocassinus* et à *Boucassinus*.)

Une rue de Tours, qui portait ce nom, était tout occupée par les fabricants et les marchands de boucassin<sup>1</sup>, et nos aïeux avaient la réputation de vendre le plus beau et le meilleur.

Sur un champ de fleurs de lis était représenté « le monde », ou une Majesté, c'est-à-dire le Sauveur assis sur les nuées, le globe du monde dans la main gauche, bénissant de la droite, et accosté de deux anges qui lui faisaient la gémuflexion et présentaient chacun un lis. En guise de devise, on lisait au-dessus : JHESUS MARIA. C'était le doux cri de guerre de la sainte, et il traduisait les amours et les ambitions de son âme.

Sur l'avvers elle fit placer, dans un écu d'azur, une colombe d'argent, tenant en son bec une banderole où se lisait : « De par le Roy du Ciel. » Les grincheux de Rouen (il y en eut d'autres depuis, et même de très récents) soupçonnèrent qu'elle avait ainsi prétendu à des armoiries, et ils l'interrogèrent sur le sens de ces décorations. Jeanne répondit : « Sainte Catherine et sainte Marguerite me disaient de prendre l'étendard et de le porter hardiment, et d'y faire mettre en peinture le roi du Ciel; de la signifiante je ne sais rien autre<sup>2</sup>. »

Les sujets étaient non pas peints, selon qu'on a coutume de l'écrire, mais brodés, comme à toute bannière de baron ou de chevalier. Si les textes se servent du mot *peinture*, c'est dans le sens que ce mot avait alors,

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui rue du Président-Merville. Que dit ce nom aux enfants de Tours, au lieu du premier, qui récitait de si merveilleuses pages d'histoire ?

<sup>2</sup> *Procès*, I, 77, 78, 117, 178-181, 236, 300 ; III, p. 103.

*pictura textilis*<sup>1</sup>. On n'exposait point des étendards peints aux inclémences de l'air et aux ravages des combats. L'étendard demandait à recevoir autant de coups glorieux qu'en désirait son maître, et il fallait qu'il demeurât assez fort pour le suivre jusqu'à la tombe, pour rester même suspendu, pendant des siècles, aux voûtes saintes sous lesquelles le preux se reposait de ses victoires.

La bannière de Jeanne d'Arc devait donner à notre drapeau français sa bande blanche, comme la bleue lui fut donnée par la chape de saint Martin. De Tours sont donc parties à la conquête du monde deux de nos couleurs nationales.

Comme l'épée, l'étendard ne devait être vu des juges de Rouen qu'avec une défiance extrême. Par deux fois ils interrogèrent l'Ange de France à son sujet :

« Qui vous mut de faire peindre des anges avec bras, pieds, jambes, vêtements ? »

— Vous êtes répondus.

— Les avez-vous fait peindre tels qu'ils viennent à vous ?

— Je les ai fait peindre en la manière qu'ils sont peints dans les églises.

— Les vîtes-vous jamais en la manière qu'ils furent peints ?

---

<sup>1</sup> Peinture tissée. Broder se disait : *acu pingere*, peindre avec l'aiguille. La bannière de l'héroïne disparut en même temps que ses armes. Il en fut offert une, en 1645, à la ville d'Orléans, « faicte de neuf, par le roi François I<sup>er</sup>, venue de son chastel d'Amboise. » Mais c'était une bannière commémorative (*Bulletin de la Soc. arch. de l'Orléanais*, n<sup>o</sup> 71 ; *Bulletin de la Soc. arch. de Touraine*, t. II, p. 533).

— Je ne vous en dirai autre chose.

— Pourquoi n'y fîtes-vous peindre la clarté qui venait à vous, avec les anges et les Voix ?

— Il ne me fut point commandé. »

A la reprise de la séance on la ramena au même sujet. On lui demanda si les deux anges de l'étendard représentaient Michel et Gabriel :

« Ils n'y étaient que pour l'honneur de Notre-Seigneur, qui était peint en l'étendard, tenant le monde, et j'ai tout fait par le commandement de mes Voix.

— Ne leur avez-vous pas demandé si, en vertu de cet étendard, vous gagneriez toutes les batailles où vous iriez ?

— Elles me dirent que je prisse hardiment l'étendard, et que Dieu m'aiderait.

— Qui aidait plus, vous à l'étendard ou l'étendard à vous ?

— De la victoire de l'étendard ou de moi, c'était tout à Notre-Seigneur.

— Mais l'espérance d'avoir victoire était-elle fondée en votre étendard ou en vous ?

— Elle était fondée en Notre-Seigneur, et non ailleurs.

— Si un autre que vous l'eût porté, eût-il eu aussi bonne fortune ?

— Je n'en sais rien ; je m'en attends à Notre-Seigneur.

— Si un des gens de votre parti vous eût baillé son étendard à porter, eussiez-vous eu aussi bonne espérance comme en celui qui vous était donné de Dieu ?

— Je portais plus volontiers celui qui m'était ordonné

par Notre-Seigneur, et toutefois du tout je m'en attends à Notre-Seigneur.

— Ne fit-on point flotter ou tourner votre étendard autour de la tête du roi, comme on le sacrait à Reims?

— Non, que je sache.

— Pourquoi fut-il plutôt porté au sacre de Reims, que ceux des autres capitaines?

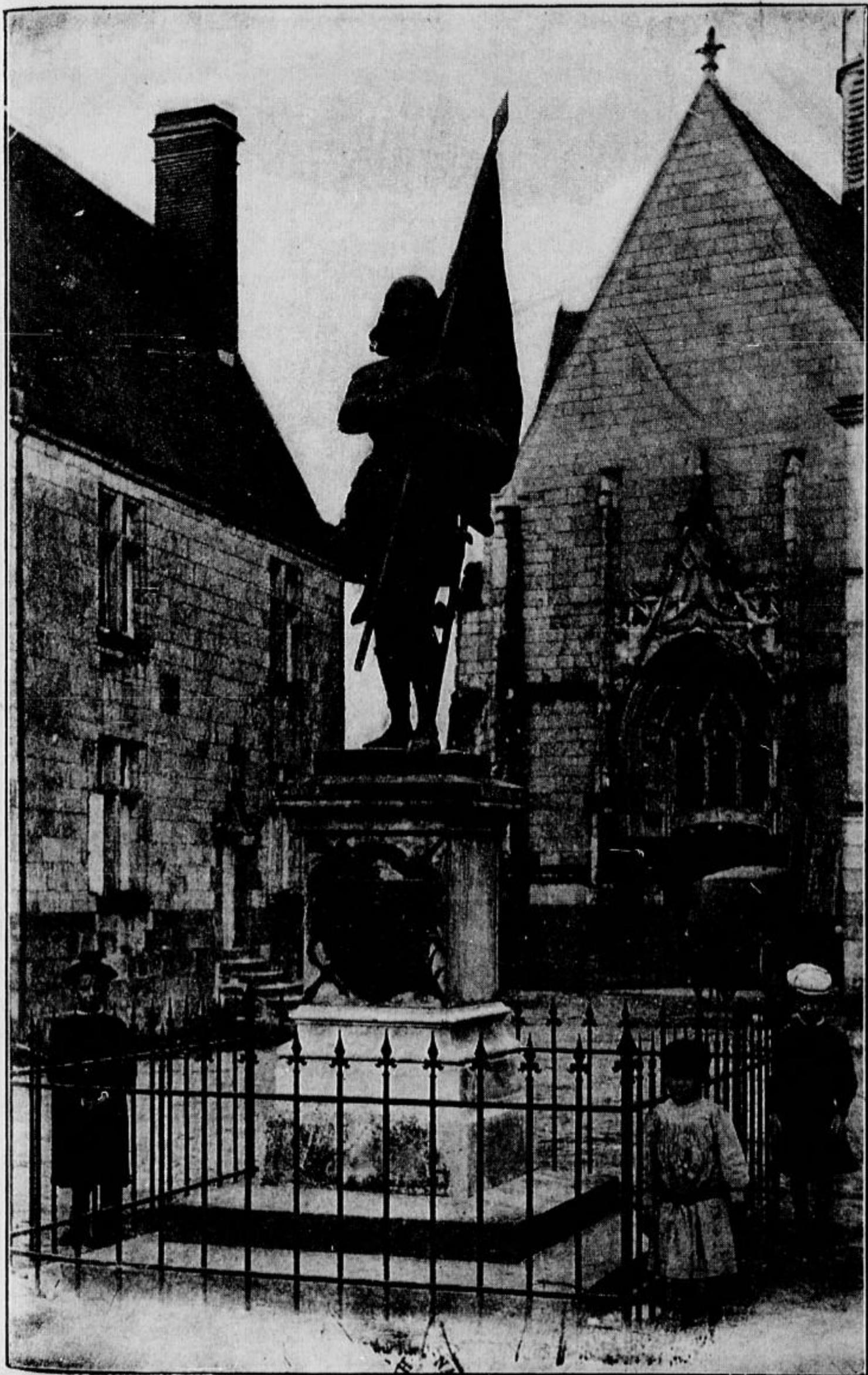
— Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. »

Ce mot simple et sublime mit fin à l'odieux interrogatoire sur la bannière. Mais, ô vierge des Gaules, « fille au grand cœur, » quelle patience de martyr il vous fallut!

Outre son étendard, chaque régiment avait aussi un pennon ou fanon, que l'on suspendait au bout d'une lance et qui servait de guidon de ralliement pendant la marche des équipages. C'était un morceau d'étoffe assez ample, terminé en pointe, à la différence de la bannière, qui était carrée ou échancrée. Il était orné des armes du chevalier.

Jeanne eut son pennon, sur lequel on broda une Vierge en annonciation, avec un ange tenant un lis. Elle présidait elle-même à ces travaux.

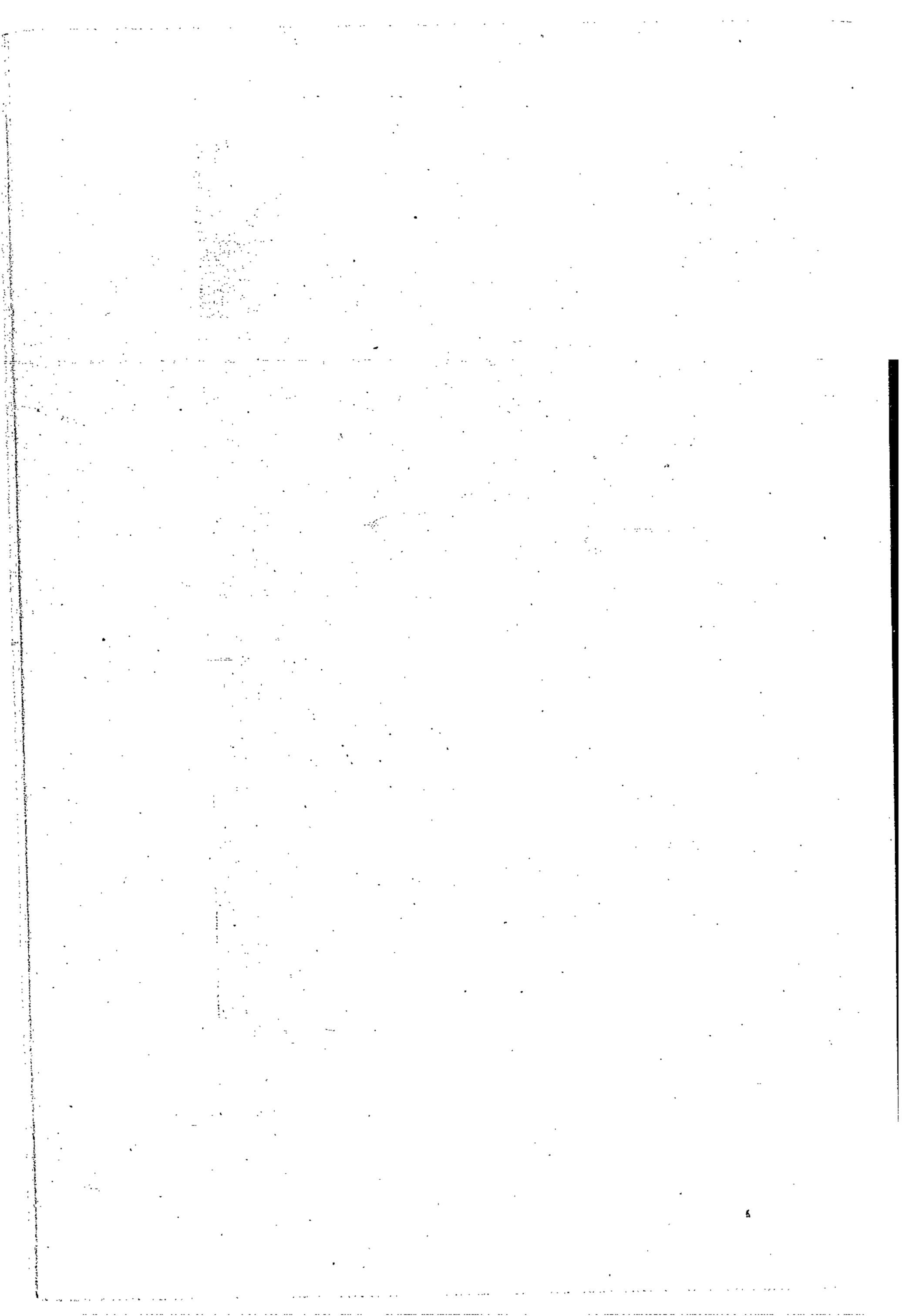
Lorsque son armée se fut grossie, à Blois, du petit bataillon de moines qui, en ce temps-là, tenaient volontiers campagne avec les gens de guerre, et suivaient, comme aumôniers, les troupes sur le champ de bataille, Jeanne leur donna, pour les rassembler, une de ces bannières de confrérie que l'on trouvait toutes faites dans les couvents. Elle la choisit blanche et fit appliquer dessus une crucifixion, Jésus en croix entre Notre-Dame et



A. Ploquin édit.

Sainte-Maure.

VI. — SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS,  
ÉGLISE ET STATUE DE JEANNE D'ARC



saint Jean. Elle la fit bénir dans l'église Saint-Sauveur et en confia la garde à Jean Pasquerel, son aumônier<sup>1</sup>.

Des lettres patentes de Charles VII, données à Chinon le 10 mai 1429, nous ont transmis le nom du *peintre* des bannières de l'héroïne. Elles disent :

« A Hauves Poulvoir, peintre demeurant à Tours, pour avoir peint et baillé estoffes pour un grand estandard et un petit pour la Pucelle, 25 livres tournois<sup>2</sup>. »

Avec le nom de cet artiste commence ici un des plus charmants épisodes de la vie de Jeanne d'Arc.

Poulvoir avait une fille nommée Héliote ou Héliette, de même âge que la Pucelle. Pendant les longues séances<sup>3</sup> qu'elle passait chez le brodeur, pour la parfaite exécution des ordres donnés par les Voix, les deux jeunes filles se parlèrent souvent, et s'épriront bientôt l'une de l'autre. En la petite Tourangelle Jeanne crut voir une apparition de ses amies de Domremy, Hauviette, Mengette ou Isabellette. Divinisée par ses visions, déjà capitaine par le cœur, Jeanne restait bonne, simple et douce;

<sup>1</sup> *Procès*, III, 104.

<sup>2</sup> *Bibliothèque municipale*, ms. 1240, n° 156. — Le quatrième volume des délibérations du conseil de ville offre une variante du nom de l'artiste, qu'il nomme Heulves Polnoir. D'autres lisent Poulevoir ou Poilnoir; d'autres James Power, et en font un Ecossais. Notons qu'il est à la fois marchand d'étoffes et *peintre*: cela précise le sens de ce dernier mot.

<sup>3</sup> Nous attirons l'attention de ceux qui veulent que Jeanne soit restée à Tours seulement quarante-huit heures, sur le temps qu'il fallut pour *peindre*, d'après ses indications, les deux enseignes. Si habile ait été Poulvoir, si agiles et experts les doigts des dames tourangelles qui l'aidaient, tout cela ne se fit pas en deux jours.

elle restait femme, en un mot. Quand sa vocation l'avait fait sortir un instant des choses et des coutumes de son sexe, sa besogne finie, sa vision disparue, elle redevenait jeune fille, presque enfant, par la délicatesse de ses pensées, par la tendresse de son cœur, sa grâce ingénue, la facilité touchante de ses larmes, le charme alerte et joyeux de ses propos. Bref, Jeanne d'Arc est le type parfait de la jeune fille française.

Lorsqu'on invita son parrain, Jean Morel, à déposer dans l'affaire de son procès, le brave homme n'en dit pas long, mais assez pour fixer à jamais cette incomparable physionomie : « Elle était si excellente fille, que dans le village tout le monde l'aimait. »

Héliote aima donc Jeanne, et Jeanne aima Héliote, sincèrement, profondément, à la façon dont elle aimait tout ce qui était vraiment français. Après le départ, elles s'écrivirent. Jehan du Puy, en sa qualité de chancelier de la duchesse de Touraine, entretenait correspondance avec la cour et l'armée : il servait d'intermédiaire entre les deux amies<sup>1</sup>.

Au mois de janvier de l'année suivante, Héliote fit part à Jeanne de son prochain mariage. En ce moment, l'héroïne, dans les gloires du triomphe, suivait la cour dans les résidences royales ; car il y avait trêve entre Bourguignons et Armagnacs. Grandie par ses victoires,

---

<sup>1</sup> Jeanne n'apprit pas autrement que par lettres le mariage d'Héliote, et elle dut répondre à son amie. Ces deux lettres, à leur tour, supposent nécessairement des sentiments et une liaison trop vifs, pour ne s'être pas épanchés dans une correspondance antérieure.

ennoblie par le roi, Jeanne la victorieuse se souvint cependant avec émotion de la fille de l'artiste tourangeau. Elle lui écrivit de Bourges, où Charles VII l'avait emmenée, ses compliments, et aux quatre « esleus de la ville de Tours » une lettre adressée à Jehan du Puy, demandant que l'on donnât cent écus à Hennes Poulvoir, peintre, « pour vestir sa fille, et que on la lui garde<sup>1</sup> ».

Au reçu de cette lettre, les élus se réunirent « au tablier de la ville ». C'étaient Guion Farineau, juge; « Jehan Dupuy, conseiller de la royne de Secille; » maîtres Léonard Champion, Jean Chevrier, P. de Beillon, chanoines de la cathédrale; Jean Deslandes, dit Boucandry, chanoine de Saint-Martin, Pierre Briçonnet et Étienne Guiet. Ils ne décidèrent rien, sinon que l'on demanderait l'avis de l'argentier du roi, Jean de Pontcher, en ce moment à la cour.

L'avis de Pontcher fut négatif. Il pria ses collègues de se rappeler les charges écrasantes que la guerre imposait aux contribuables. A nouveau les élus se réunirent donc, le 7 février, « au lieu de la Massequière<sup>2</sup>. » Parmi les ecclésiastiques on remarque cette fois Pierre l'Ermite, official; Jehan Chevrier, « arcepresbtre de l'église de Tours; » et parmi les laïques, Jehan de Brion, Macé de la Bretonnière, Guillaume et Colas de Montbason, Roulet

---

<sup>1</sup> *Registres des délib.*, IV; abbé Bossebœuf, p. 49 et suivantes; Wallon, *Jeanne d'Arc*, p. 142; Giraudet, *op. cit.*, t. I, p. 213.

<sup>2</sup> La Massequière ou Massetière était la maison qui servait alors, mais pour deux ou trois ans, d'hôtel de ville. Elle se trouvait dans une impasse de la rue de la Galère, rue Marceau actuelle.

Berthelot, Jehan Peslieu<sup>1</sup>, Jehan Hervieu, etc. Et voici ce qu'ils décidèrent :

« Pour la fille Hennes. Le vii<sup>e</sup> jour de février, l'an MIIII<sup>e</sup>XXIX<sup>2</sup>, au lieu de la Massequièrre, présens, etc.

« Par lesquelx a esté délibéré que à la fille de Hennes Polnoir, peintre, qui de nouvel est mariée (fiancée), pour l'onneur de Jehanne la Pucelle, venue en ce royaume devers le roy pour le fait de sa guierre, disant à lui avoir esté envoyée de par le roy du Ciel contre les Anglais ennemis de ce royaume; laquelle a rescript à la ville que, pour le mariage de ladicte fille, icelle ville lui paie la somme de cent escuz : que, de ce, riens ne lui sera païé ni baillé, pour ce que les deniers de ladicte ville convient employer ès réparacions de ladicte ville et non ailleurs. Mais, pour l'amour et honneur de ladicte Pucelle, iceulx gens d'église, bourgeois (et habitans) feront honneur à ladicte fille à sa bénédiction, qui sera juedi prouchain; et d'icelle feront prier (inviter) au nom de ladicte ville; et pour faire ladicte prière aux hommes notables d'icelle ville, est ordonné Michau Hardouin, notaire de ladicte ville. Et à icelle fille sera donné du pain et du vin le jour de sadicte bénédiction; c'est assavoir, le pain d'ung sextier de froment, et quatre jalayes de vin<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Si l'on doit lire, sur l'enfeu qui est dans la chapelle des Enfants de France, à la cathédrale, Hugues Peslieu (mort en 1323), ce Jehan Peslieu pourrait être un de ses descendants. — Les Montbason étaient des maîtres-armuriers (v. p. 29).

<sup>2</sup> 1430. Comme nous l'avons dit, l'année finissait alors à Pâques. Ce mois de février 1430 faisait partie de l'an 1429.

<sup>3</sup> Un très beau fac-similé de cette délibération se trouve dans Wallon, *op. cit.*, p. 142.

La raison invoquée par nos échevins ne doit pas nous mettre en doute contre leur sincérité. Ils ne gaspillaient pas les deniers de la commune, et ils ne le devaient pas. En ces mois de janvier et de février 1430, de mauvaises nouvelles arrivaient journellement des villes que Jeanne avait délivrées. Pendant que le roi, à la merci de la Trémouille, promenait son indolence en Touraine, en Poitou, en Berry, les Bourguignons ruinaient le pays qu'il abandonnait, dévastaient les campagnes, mettaient les villes à rançon. Toute la Loire n'appartenait pas au roi. L'Anglais demeurait fortement établi à La Charité, à Saint-Pierre-le-Moustier, à Cosne, etc., et ces positions, qu'on avait eu raison de négliger pour marcher sur Reims et sur Paris, semblaient maintenant plus menaçantes.

D'un autre côté, on savait à quelle inaction forcée on condamnait la Libératrice. Si les Anglais allaient reparaître ?

Nos élus croyaient donc prudent de se réserver et d'employer leurs maigres ressources à fortifier davantage la ville. Leur duchesse, la magnifique Yolande, ne venait-elle pas de leur indiquer leur devoir, en vendant sa vaisselle d'argent<sup>1</sup>.

Un autre fait prouve bien que ce fut d'un cœur mari qu'ils refusèrent à la Pucelle sa demande. Quand, trois semaines après, Charles VII fit savoir au corps de ville que, « pour le subsdoiement des gens d'armes contre Bourguignons et Anglois, » il avait besoin de « grand

---

<sup>1</sup> *Reg. des délib.*, t. IV; Giraudet, *op. cit.*, t. I, 214. Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. II, p. 63.

finance », et qu'il leur demanda de prélever en conséquence quinze cents livres, les élus, en raison de leur pauvreté, n'en votèrent que trois cents.

Seuls des esprits petits ou légers ont donc pu reprocher à nos échevins du xv<sup>e</sup> siècle ce « manque de générosité ». On aurait montré plus de justice en s'associant à l'allégresse de ces braves gens qui, ne pouvant davantage « pour l'amour et onneur de la Pucelle envoyée par le roy du Ciel devers le roy de France pour le fait de sa guierre », convoquent la ville entière aux noces d'Héliette, parce qu'en la maison de leur jeune compatriote l'héroïne avait laissé une partie de son grand cœur.

Le jour prochain où nous donnerons à Jeanné d'Arc sa statue, l'artiste devra s'inspirer de cet épisode et représenter la ville de Tours sous les traits de la charmante Héliette remettant son étendard à l'héroïne tout équipée.

Cela sera. Le temps est loin déjà où nos faiseurs d'almanachs, estimant la Libératrice un personnage légendaire, écrivaient pompeusement : « Le séjour de Charles VII à Chinon rappelle les premières fables dont on a défiguré l'histoire, assez étrange par elle-même, de l'amazone villageoise qu'on imagina de montrer à la tête des Français, pour ranimer en eux, par de bisares prestiges (*sic*), l'enthousiasme qu'avaient éteint leurs malheurs<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> *Annuaire du département d'Indre-et-Loire*, pour l'an XI de la République, p. 102.

## V

### LE DÉPART

Par l'intermédiaire de son aumônier, frère Pasquerel, Jeanne dut entrer aussi en relations avec le haut clergé de Tours, et les familles les plus chrétiennes et les plus patriotes. Ce religieux était en effet lecteur aux Augustins<sup>1</sup>, établis dans notre ville depuis 1340, à l'angle formé par les rues de la Scellerie et de la Galère. Les frères de Jeanne l'avaient rencontré dans les environs de Tours, en y arrivant, vers la fin de mars<sup>2</sup> : il revenait du Puy-en-Velay, où précisément il s'était trouvé avec les parents

---

<sup>1</sup> Le mot *lector* désignait un professeur de théologie, dont l'enseignement se donnait par *leçons*.

<sup>2</sup> D'après Frédéric Godefroy, les frères de Jeanne auraient « rencontré Pasquerel à *Anché*, près de Tours, où il se rendait comme eux ». Il n'indique pas la source où il a puisé cette assertion ; mais, comme le remarque fort bien M. de Cougny (*op. cit.*, p. 62), *Anché* n'est pas près de Tours, mais près de Chinon, et cet auteur propose de lire *Cangé*. Le texte de la déposition de Pasquerel et celui de M. Godefroy s'expliquent très bien de la façon suivante : les frères de Jeanne croyaient que leur sœur était encore, fin de mars 1429, à Chinon, et ils y allèrent. Près de cette ville, ils rencontrèrent le religieux qui revenait à Tours. Ils l'entraînèrent à Chinon d'où Jeanne venait de partir. Accourant à Tours, ils la

de la Pucelle, qui y étaient venus en pèlerinage<sup>1</sup>. On avait lié conversation et tout de suite fait amitié. Pasquerel lui-même le raconte au procès :

« Étant entrés en connaissance avec moi, ils me dirent : « Il faut venir avec nous près de Jeanne, nous ne vous lâcherons que quand nous vous aurons conduit près d'elle... » Jeanne demeurait pour lors dans la maison de Jean Dupuy, bourgeois de la ville ; c'est en cet endroit que nous la trouvâmes.

« Mes compagnons lui dirent : « Jeanne, nous avons amené ce bon père ; quand vous le connaîtrez bien, nous sommes certains que vous l'aimerez bien. » Jeanne leur répondit aussitôt : « Le bon père me rend bien contente. J'ai déjà entendu parler de lui plusieurs fois, et dès demain je veux me confesser à lui. »

« Le lendemain, je l'ouïs en confession et je chantai la messe devant elle. Depuis cette heure, j'ai toujours suivi Jeanne, et je n'ai cessé d'être son chapelain jusqu'à Compiègne<sup>2</sup>. »

Tout en nous faisant connaître Jean Pasquerel, cette histoire nous initie à la vie de Jeanne d'Arc à Tours, le mois qu'elle y demeura. « Chaque matin elle monte à cheval<sup>3</sup> ; » le reste du temps elle prie, à l'église<sup>4</sup>.

---

trouvèrent chez Jehan Dupuy. Pasquerel dit bien qu'il la vit là pour la première fois.

<sup>1</sup> *Procès*, III, p. 101.

<sup>2</sup> *Procès*, I, pp. 217 et suiv.

<sup>3</sup> *Cotidie equitat*, dit le sire de Rotslaer en parlant de ces jours-là mêmes. (V. plus haut, p. 26.)

<sup>4</sup> En outre des grandes églises de Saint-Gatien, de Saint-Martin et de Saint-Julien, Tours comptait alors seize églises paroissiales et cinquante églises conventuelles.

Une dame d'Orléans, chez laquelle, plus tard, elle logea, Marguerite de Bouligny, a peint, dans une de ses dépositions, ses habitudes de recueillement et de piété, cette simplicité que ne put jamais corrompre les adorations de la foule<sup>1</sup>. Elle vivait de Dieu, ne comptait que sur Dieu : « Je m'en attends à Notre-Seigneur... Je m'en remets à mon Créateur... J'en appelle à Dieu des torts et des injures que l'on me fait souffrir. » Voilà sa prière. « Jésus ! » voilà son dernier cri.

« Fréquenter l'église et les lieux de dévotion était son plaisir, » témoignera d'elle en son procès son « compère » Gérardin. Et Jean Watterin, un ancien camarade : « J'étais enfant quand Jeannette l'était aussi, et je la voyais souvent. Souvent, tandis que nous étions à jouer, Jeannette se retirait à part et parlait à Dieu. » Quel livre sont ces seuls mots : « Elle parlait à Dieu ! »

Ses compagnes la raillaient parfois. Mais elle, au souvenir de ce qu'elle entendait au pied de l'autel, laissait dire, « rougissait » seulement, « avait honte, » comme disait Hauviette, et ne révélait rien des mystères dont son âme était le théâtre et le témoin.

Telle parut Jeanne au milieu de nous. En dehors des affaires de la guerre, elle demeurait « moult simple et peu parlant ». Accueillant toujours avec bonté les curieux qui venaient la voir, surtout les femmes, elle leur parlait si doucement et si gracieusement, dit la chronique, qu'elle les faisait pleurer. Mais le plus souvent elle était

---

<sup>1</sup> Voir cette déposition et d'autres semblables dans Wallon, *Jeanne d'Arc*, pp. 197 et suiv.

à l'église. Elle triompha par sa valeur, et aussi, ne l'oublions pas, « par les prières accompagnées de jeûnes et de larmes qu'elle répandait devant Dieu<sup>1</sup>. » Elle se confessait et communiait, Pasquerel vient de nous l'apprendre, dans la chapelle des Augustins, malheureusement détruite.

Souvent elle dut venir encore à Saint-Martin et s'agenouiller à la place même où Clotilde avait prié et pleuré, où Radegonde, tant de princesses, tant de femmes méconnues et malheureuses avaient raconté au saint « le plus secourable du paradis » leurs chagrins et leurs espérances. Sa mission se confondait maintenant avec celle de l'apôtre des Gaules<sup>2</sup>, comme un jour se souderont, sur le drapeau tricolore, le blanc de sa bannière et le bleu de la chape du saint. Une voix puissante dut sortir du tombeau du Thaumaturge, qui s'unissait aux autres Voix.

Quand Pie X, aux fêtes de la béatification, prit en ses mains et serra sur son cœur le drapeau français incliné sur son passage, il fit plus qu'un *beau geste*. C'est Jeanne elle-même qu'il vit dans ses plis. Il la vit auréolée de blanc, ayant à ses côtés saint Martin couvert de sa chape

---

<sup>1</sup> *Décret* de l'introduction de la cause de la vénérable Jeanne d'Arc.

<sup>2</sup> Les princes de nos deux premières dynasties portaient à la guerre, comme notre étendard national, la chape de saint Martin, c'est-à-dire le voile de soie bleue qui couvrait le tombeau du Thaumaturge (M<sup>sr</sup> Chevalier, *Figure historique de saint Martin*, p. 17. *Mandements* du card. Meignan pour la fête de Saint-Martin, 1885-95). Le *Rituel de Saint-Martin* ordonne aux comtes d'Anjou, ducs de Touraine, de prendre pour leurs guerres ce *vexillum*, mais non s'ils osaient marcher contre le roi de France, *præter quam Regem Franciæ*.

bleue, et saint Louis avec son oriflamme rouge : les trois couleurs prirent vie, devinrent des réalités : les trois saints qui firent la patrie française, les trois puissances de la France chrétienne, les évêques, le peuple, les rois. Et Pie X comprit que ce drapeau, qui se penchait vers lui, c'était donc la France même. Et pendant une minute, la Fille aînée se retrouva dans les bras de sa Mère.

Sûrement Jeanne vint aussi à Saint-Gatien. Un vieux document nous apprend que son hôte Jehan du Puy comptait un parent, un fils peut-être, parmi les chanoines<sup>1</sup>. Des traditions d'amour et de respect pour la Pucelle s'établirent parmi les membres du vénérable Chapitre. Tel ce Martin Berruyer, devenu, de doyen de Saint-Gatien, évêque du Mans (1546), qui écrivit un mémoire si éloquent pour la glorification de la Bienheureuse<sup>2</sup>.

Tels aussi les chanoines dont Maan raconte les saints désespoirs quand, au mois de mai de l'année suivante, on apprit que Jeanne était prisonnière :

« Un messenger ayant apporté à Tours cette nouvelle, les cœurs furent remplis d'une douleur immense. On ordonna des prières publiques pour la libération de la Pucelle, et le premier jour de juin une procession solen-

---

<sup>1</sup> Testament de Jehan du Puy, en date du 23 mai 1480, rédigé en son « ostel canonial ou cloistre de l'esglise de M<sup>sr</sup> Saint Gacian ». Il a été publié par Barbier, dans le *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, 1898, et signalé par l'abbé Bossebœuf, *op. cit.*, p. 32.

<sup>2</sup> *Revue archéologique du Maine*, t. XXXVI. — Le pape Nicolas V avait ce chanoine en haute estime (L'abbé Vaucelle, *Catalogue des Lettres de Nicolas V*).

nelle, avec les reliques des saints, se rendit de la cathédrale à Saint-Martin, le clergé marchant *pieds nus*<sup>1</sup>. »

Maan dit ensuite la trahison de Luxembourg, l'infamie de Cauchon, vendu aux Anglais, la lâcheté du prétoire qui condamna la martyre, *innocens igni cremata*; puis il énumère les noms de ceux qui, de Dunois et Alain Chartier à Gerson, prirent sa défense.

Nous regrettons qu'il ait oublié le plus noble et le plus saint, notre archevêque Hélié de Bourdeille qui, le premier, plaida la cause non plus de l'innocente, mais de la sainte. Le procès de canonisation de ce grand prélat est toujours pendant : nous sommes convaincu que Jeanne la bienheureuse méritera à son illustre ami d'être bientôt proposé, à côté d'elle, à la vénération des catholiques de France et des Tourangeaux<sup>2</sup>.

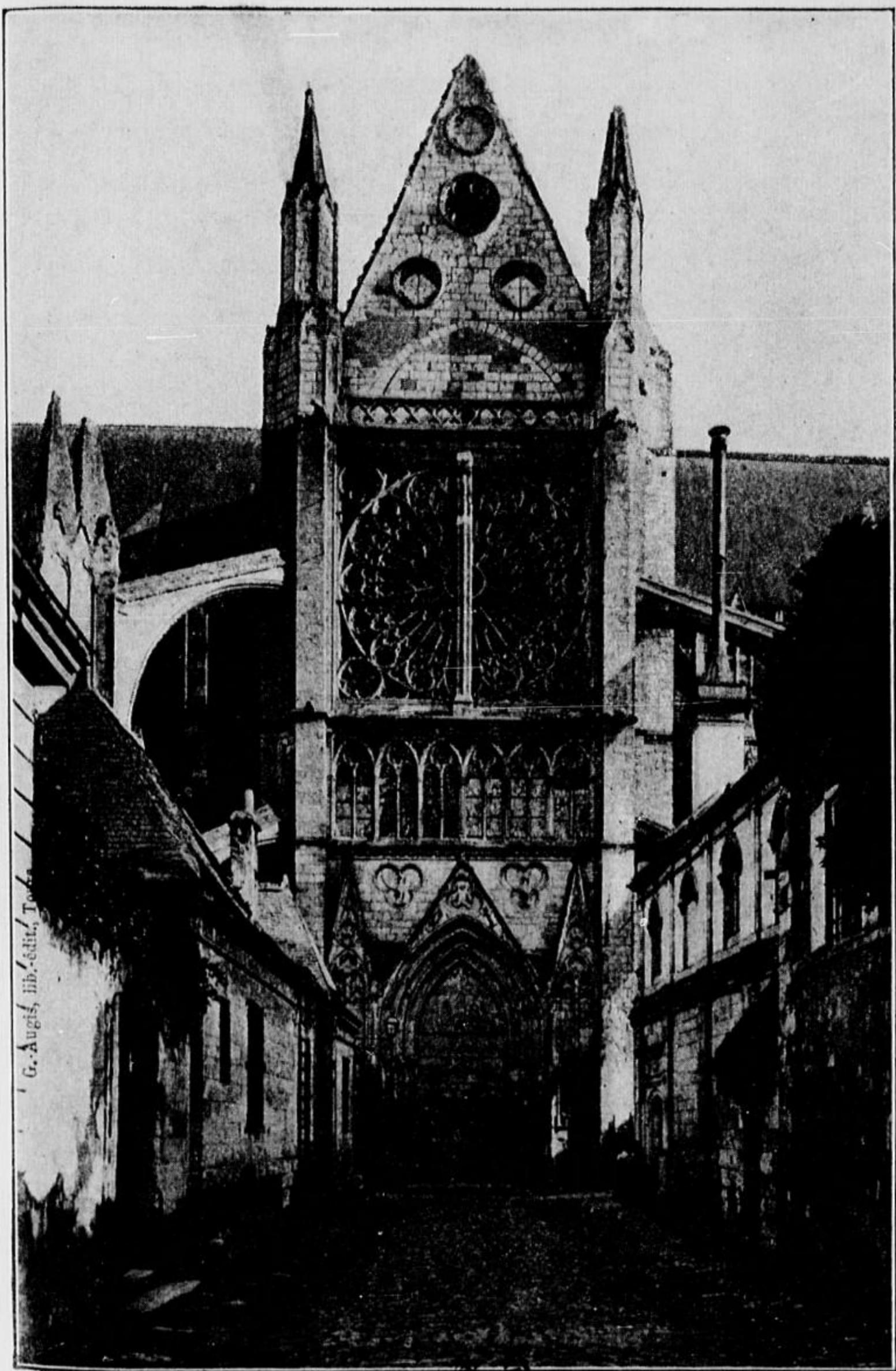
Cependant il faut tenir bon compte à Maan de s'être ainsi attaché à Jeanne d'Arc et de l'avoir exaltée, au milieu de ce xvii<sup>e</sup> siècle où l'on avait perdu le sens de l'héroïne, et presque son souvenir. Son récit est un écho des pensées que se communiquaient ses anciens collègues et une preuve de l'émotion qu'ils ressentaient à voir Jeanne d'Arc prier dans leur église, « tantôt prosternée devant le crucifix, tantôt les mains jointes et les yeux levés vers le Christ ou la sainte Vierge<sup>3</sup>. »

En ce moment, il restait à construire toute la partie

<sup>1</sup> Maan, *Sancta et metrop. Eccles. Turon.*, p. 164, III.

<sup>2</sup> Docteur Poüan, *le Saint Cardinal Hélié de Bourdeille*, t. I<sup>er</sup>, p. 82 et suiv.

<sup>3</sup> *Procès*, I et II, passim, surtout déposition de Nicolas Bailly, tabellion de Domremy.

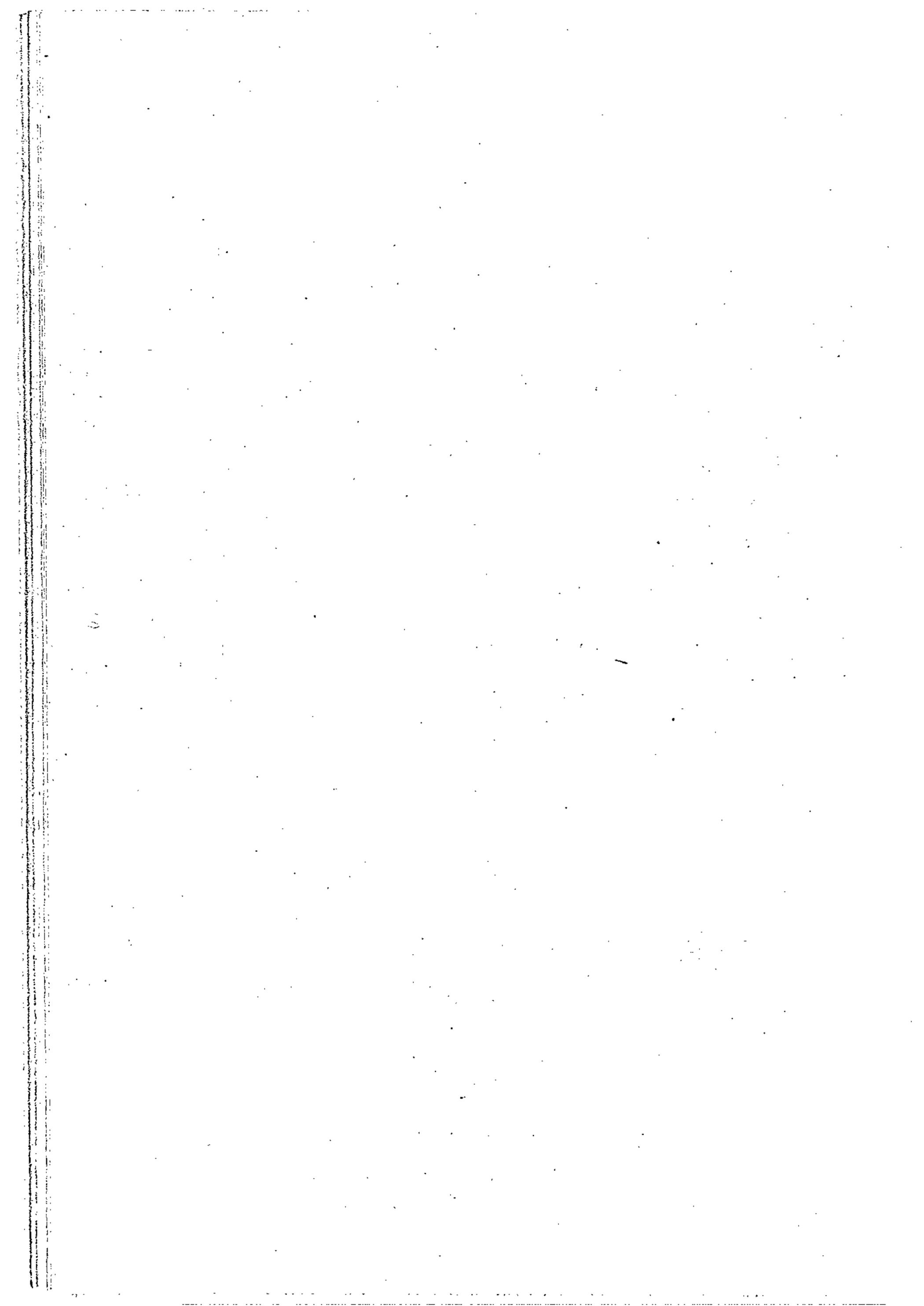


G. Augis, lib.-édit., Tours

*Lib. Augis Tours.*

VII. — LA CATHÉDRALE, PORTAIL DE NORD, ENTRÉE DE JEANNE D'ARC





inférieure de la grande nef<sup>1</sup>. Les impôts, les *roberies*, les guerres, toutes sortes de calamités avaient épuisé les ressources, et depuis un siècle il avait fallu interrompre « l'œuvre interminable de Saint-Maurice », ou n'y travailler que très peu. Mais, depuis deux ans, malgré la misère, en dépit de l'invasion, les chanoines s'étaient remis à la besogne. Après avoir achevé (1417) les bas-côtés, ils décoraient, à cette heure, les voussures du grand portail.

Le spectacle offert par ces vaillants que rien ne rebutait, qui espéraient contre toute espérance, la vue de ces murs splendidement sculptés qui s'élevaient parmi les ruines, donna à la Pucelle plus de courage encore, plus de foi en sa mission. Elle vit là le symbole de son œuvre à elle-même, et de la résurrection prochaine de la France.

Cependant les derniers préparatifs étaient achevés. Jeanne voulut partir. On était au 25 avril.

Il y avait juste trois cents ans, le jour de la Pentecôte 1129, avait eu lieu à Tours, dans cette même cathédrale, une cérémonie émouvante et solennelle à la fois. Foulques le Jeune, qui venait d'abdiquer les comtés d'Anjou et de Touraine en faveur de son fils Geoffroy le Bel, pour aller en Palestine épouser la fille de Baudoin, roi de Jérusalem, s'était présenté devant l'archevêque Hildebert de Lavardin, et avait reçu de lui le bourdon des pèlerins,

---

<sup>1</sup> V. notre livre *la Cathédrale de Tours*, ch. 1<sup>er</sup>. Les constructions de la grande nef, des collatéraux et des chapelles, depuis le deuxième pilier jusqu'au portail, furent terminées en 1430. Le Chapitre fit alors reprendre les deux tours jumelles qui s'élevaient déjà à vingt-cinq mètres au-dessus du sol.

l'écharpe et les armes bénites. Car la *Benedictio novi militis*, la bénédiction du nouveau chevalier, réservée à l'évêque, s'imposait, et le livre du pontifical en énumère encore les cérémonies.

Jeanne se présenta-t-elle à son tour à l'archevêque Philippe de Koëtquis<sup>1</sup>? Nul document ne le raconte. Les sans-culottes, dans leur passion délirante de lumière et de progrès, ont brûlé, sur la place d'Aumont, le 17 novembre 1793, nos précieuses annales et trois *charretées* d'incalculables richesses.

Un mot de Maan, qui semble traduire les cris d'admiration des vieux chanoines, quand parut Jeanne d'Arc vêtue de son armure, laisse entendre qu'il y eut une certaine cérémonie. *Cet armis fulgens* de son bref récit est comme le reflet d'une vision.

D'un autre côté, à ses bourreaux qui la harcelaient au sujet de son épée, la Pucelle répondit : « Je ne l'ai ni bénite ni fait bénir. Je ne l'eusse su faire. » Que signifie? En tout cas, il ne s'agit que de l'épée qui n'avait pas besoin d'être bénite en effet, si c'était celle que Charles Martel avait sanctifiée dans le sang des Sarrasins.

Mais on ne peut douter que son étendard n'ait été bénit, comme elle fera bénir à Blois, dans deux jours, la bannière de son clergé. Alors quelle émotion n'a-t-elle pas ressentie quand, agenouillée devant le pontife, « éclatante dans son armure, » *armis fulgens*, elle reçut de lui son drapeau blanc, avec ces mots : « Prends cet

---

<sup>1</sup> Il fut archevêque de Tours de 1427 à 1441. Il avait permuté de siège avec l'évêque d'Embrun en Dauphiné, Jacques Gelu, conseiller du roi et protecteur de Jeanne d'Arc.

étendard sanctifié par la bénédiction du Ciel, et qu'il soit terrible aux ennemis du peuple chrétien. Dieu te donne à toi-même la grâce de pénétrer vaillamment les bataillons adverses, sans crainte et sans blessure! »

Et l'évêque, embrassant l'héroïne, ajouta : « Paix à toi<sup>1</sup>. »

C'étaient les fiançailles de la Pucelle avec le beau pays de France.

« Et la vis, continue Guy de Laval, monter à cheval armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir qui à l'huis de son logis se démenait très fort et ne souffrait qu'elle monta. Et lors elle dit : « Menez-le à la croix » qui était devant l'église, auprès, au chemin. Et lors elle monta, sans qu'il se mût, comme s'il fût lié. Et lors se tourna vers l'huis de l'église, qui était bien prochain, et dit en assez douce voix de femme : « Vous, les prêtres et gens d'église, faites processions et prières à Dieu. »

« Et lors se retourna à son chemin, en disant : « Tirez avant, tirez avant, » son étendard ployé que portait un gracieux page et avait sa hache petite en la main<sup>2</sup>. »

C'était le 25 avril 1429. A sa suite marchait sa maison militaire. Elle ne s'était pas montrée bien exigeante à ce sujet; elle avait dit aux docteurs de Poitiers : « Qu'on me donne si peu de gens qu'on voudra, j'irai à Orléans...

---

<sup>1</sup> Cérémonies du Pontifical, *De benedictione et traditione vexilli bellici*.

<sup>2</sup> Lettre de Guy et d'André de Laval, *Procès*, v, p. 106. Elle raconte un fait qui se passa un mois plus tard, il est vrai, mais dont les détails durent se reproduire plusieurs fois.

Les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. »

Mais, spontanément, ce que la noblesse comptait de plus brave s'était venu ranger sous sa bannière : le maréchal de Saint-Sévère, les sires de Gaucourt et de Rais, celui-ci avec sa cour et même les enfants de chœur de sa chapelle ; Xaintrailles, le bon La Hire, Jean d'Aulon, Boussac, Ambroise de Loré, « ces vieux brigands armagnacs, » etc., « grand compaignée de nobles et de communs. » Auprès d'elle vont ses petits pages, Louis de Contes et Raymond ; ses deux héraults, Guyenne et Ambleville ; ses deux guides de Vaucouleurs, Jean de Metz et Bertrand de Poulangy, avec leurs varlets et leurs écuyers, enfin les deux frères de Jeanne, Pierre et Jean, « armés en blanc. »

Quelques vieux soudards traînaient après eux « leurs fillettes ». La vierge s'en aperçut en route, et cette vue lui causa un grand déplaisir. Dès qu'on fut arrivé à Blois, « elle leur fit oster, » en publiant un *cri* par lequel il était défendu à ces malheureuses de paraître dans l'armée. Il n'y avait point de place pour des ribaudes dans un bataillon conduit par « l'ange de France », sous les lis brodés au fanion de la Vierge Marie. Les impudentes, pour échapper à cette proscription, prenaient des vêtements d'hommes et se glissaient dans les rangs. Jeanne leur donnait la chasse, les poursuivait lance en main, la menace aux lèvres. Elle les frappait du plat de son épée. C'est ainsi qu'elle brisa sur le dos de l'une d'entre elles son arme chérie, l'épée de Fierbois.

Regnault de Chartres, archevêque de Reims, est là

aussi, malheureusement, moins pour l'accompagner que pour l'entraver. Il représente la défiance et l'envie des seigneurs opposés à la Pucelle, qui les connaît bien. Elle n'ignore pas les embûches que, depuis six semaines, ils sèment sur sa route en toute occasion, la jalousie dont ils la poursuivent, l'envie qu'ils ressentent du prestige qu'elle s'est attiré déjà et de sa popularité. Mais l'estime et le dévouement d'un Dunois, d'un Alençon, d'un La Hire, d'un Xaintrailles lui suffisaient<sup>1</sup>.

En chemin elle leur parlait et « devisait du fait de la guerre en aussi bons termes qu'eussent su et pu faire les chevaliers. Et s'émerveillaient docteurs et capitaines de son fait et des réponses qu'elle faisait, tant de la chose divine que de la guerre, et en autres choses elle était la plus simple bergère que oncques l'on vit<sup>2</sup>. »

Jean Pasquerel allait à la tête des gens d'église et des moines. Un assez grand nombre d'arbalétriers de Tours l'avaient suivi.

Aux hommes, les Tourangeaux ajoutèrent encore un convoi considérable d'argent, d'armes, de vivres, de munitions de guerre<sup>3</sup>. Ce témoignage contemporain

---

<sup>1</sup> Jeanne avait 7000 hommes dans sa compagnie. Gilles de Rais (de Retz), Barbe-Bleue en personne, alors âgé de vingt ans, la suivait avec une troupe d'Angevins et de Manceaux, en tout 5000 hommes. De là vient que Jeanne parle de 12000 hommes dans son procès (*Procès*, III, pp. 74, 93). L'amiral de Culant, le maréchal de Boussac, Poton, La Hire, de Loré, vinrent d'Orléans au-devant d'elle jusqu'à Tours, ou seulement jusqu'à Blois. Yolande d'Aragon l'attendait dans cette dernière ville.

<sup>2</sup> *Procès*, IV; Jean Cartier, p. 53; *Chronique de la Pucelle*, p. 288.

<sup>3</sup> *Reg. des comptes*, XXIV, f° 110.

suffit à justifier nos aïeux du reproche d'indifférence à la Pucelle, dont on les accusa plusieurs fois<sup>1</sup>. Si le ralliement se fit à Blois, les troupes et les vivres venaient en grande partie de Tours.

Les eaux de la Loire étaient, à cette époque de l'année, très grosses.

L'héroïne part donc le cœur à l'espérance, saluée longtemps des cris d'enthousiasme et des acclamations de la foule. Elle traverse les grands ponts de Loire et gagne la rive droite du fleuve et la route d'Orléans. Elle déroule sa bannière, qui flotte au vent; sa cuirasse étincelle au soleil; ses religieux entonnent le *Veni Creator*; son escorte s'élançe pleine d'entrain : c'est la Touraine qui marche au salut de la France.

---

<sup>1</sup> Giraudet, *op. cit.*, I, p. 214.

## VI

### LE RETOUR

Jeanne quitta Tours « non point sans regret », dit un de ses historiens. Tours fut en effet la seule ville où elle n'eut aucune épreuve, où elle ne goûta que de vraies joies.

« Avec Orléans et Reims, Tours forme une sorte de trilogie sereine dans la vie de Jeanne. A Orléans toutefois elle « eut fort à peiner » et à combattre. A Reims, l'envie lui fit sentir ses basses atteintes. A Tours, au contraire, tout est joie pour elle. On dirait ses fiançailles fleuries avec la France dont elle allait prendre la main dans la sienne, pour la conduire à la victoire<sup>1</sup>. »

A Tours donc revient l'honneur consolant de rester par excellence la ville des souvenirs joyeux de Jeanne d'Arc. Plus d'une fois, aux jours désolés de la captivité, lorsque, abandonnée de tous, persécutée par ses juges, elle vit qu'elle n'avait plus rien à attendre des hommes,

---

<sup>1</sup> Mgr Le Nordez, *op. cit.*, p. 143.

le cœur et la pensée de la Pucelle durent se reporter vers nos murs. Les joies du passé n'empêchent pas les épreuves présentes d'être douloureuses ; mais enfin leur souvenir met un peu de baume sur la blessure.

En deux mots à la Tacite, le chanoine Maan raconte les événements qui suivirent : *Angli victi. Aurelia liberata*<sup>2</sup>. On le sent, après deux siècles l'enthousiasme demeurerait aussi vif aux âmes tourangelles. Les réflexions dont il accompagne son récit, et qui lui sont suggérées par les archives de sa métropole, montrent que l'on avait suivi de cœur chacun des pas de la Libératrice. Les bons chanoines avaient surtout admiré la belle figure qu'elle faisait au milieu de ses héros : *permixta fortibus*, la vaillance de cette enfant, qui « blessée d'une flèche, n'avait point reculé d'un pas, sans permettre que l'on pansât la plaie sanglante ».

Nos registres municipaux disent à leur tour l'angoisse du peuple tourangeau, sa soif de nouvelles, son délire en apprenant que Jeanne est victorieuse. Ces gens, qui tout à l'heure se montraient si parcimonieux, passent tout d'un coup à la prodigalité, pour récompenser le porteur de l'heureux message. Il y a noté comme un air de fanfare entre ces lignes :

« A Jehan Colez, chevaucheur de l'escurie du roy notre sire, la somme de 10 livres tournois qui, par ordonnance des gens d'esglise, bourgeois et habitans de la ville, lui ont été donnez et baillez pour les bonnes et joyeuses nouvelles par luy apportées en ceste ville au mois de

---

<sup>1</sup> Les Anglais sont vaincus. Orléans est délivrée. (Maan, *loc. cit.*)

jung dernier passé, de la prinse faite par la Pucelle, Mons. de Rays et les gens de leur compagnie, des bastilles que avaient faictes les Anglois devant Orléans, où ils ont été logez et tenoient le siège, et de la bataille et déconfiture par elle faicte contre lesdiz Anglois<sup>1</sup>. »

On s'imaginé maintenant l'allégresse qui s'empara des habitants de Tours quand, le soir du 12 mai 1429, ils apprirent que Jeanne la Victorieuse arrivait<sup>2</sup>. Orléans débloquée, le signe divin de sa mission donné, la Pucelle voulait venir à Chinon prendre le roi, le conduire à Reims, et l'entraîner, après le sacre, à la délivrance de la patrie. Elle allait en hâte. Le grand Dunois l'accompagnait.

Les scènes d'enthousiasme auxquelles on venait d'assister à Orléans, celles qui se renouvelleraient bientôt à Loches, à Reims, se virent à Tours. On criait : « Noël ! Noël ! » On se jetait dans les jambes de son cheval ; on baisait ses mains et ses chaussures. « Et l'appelaient ly aucuns du commun : l'Angélisque, et en faisaient et chantaient plusieurs canchons (chansons). » On croyait voir Dieu. C'était une adoration, et elle ne savait comment s'en défendre<sup>3</sup>.

Les tristes juges de Rouen devaient lui faire grief de

---

<sup>1</sup> *Reg. des délib.*, XXIV, f<sup>o</sup> 107 ; *Reg. des comptes*, t. IV ; le texte se trouve reproduit dans *Jeanne d'Arc en Touraine*, p. 42, par le docte abbé Bossebœuf. — Le scribe, dans son enthousiasme, a écrit *juin* au lieu de *mai*.

<sup>2</sup> Jeanne partit d'Orléans le 10 mai ; elle coucha la nuit de ce jour et la suivante à Blois, et elle ne quitta cette ville que le jeudi 12, pour se rendre à Tours, où elle parvint dans la même journée.

<sup>3</sup> *Procès*, III, 110 et *passim*.

ces incidents, tous les prétextes étant bons aux traîtres pour arriver à perdre l'innocent dont on leur a payé la condamnation :

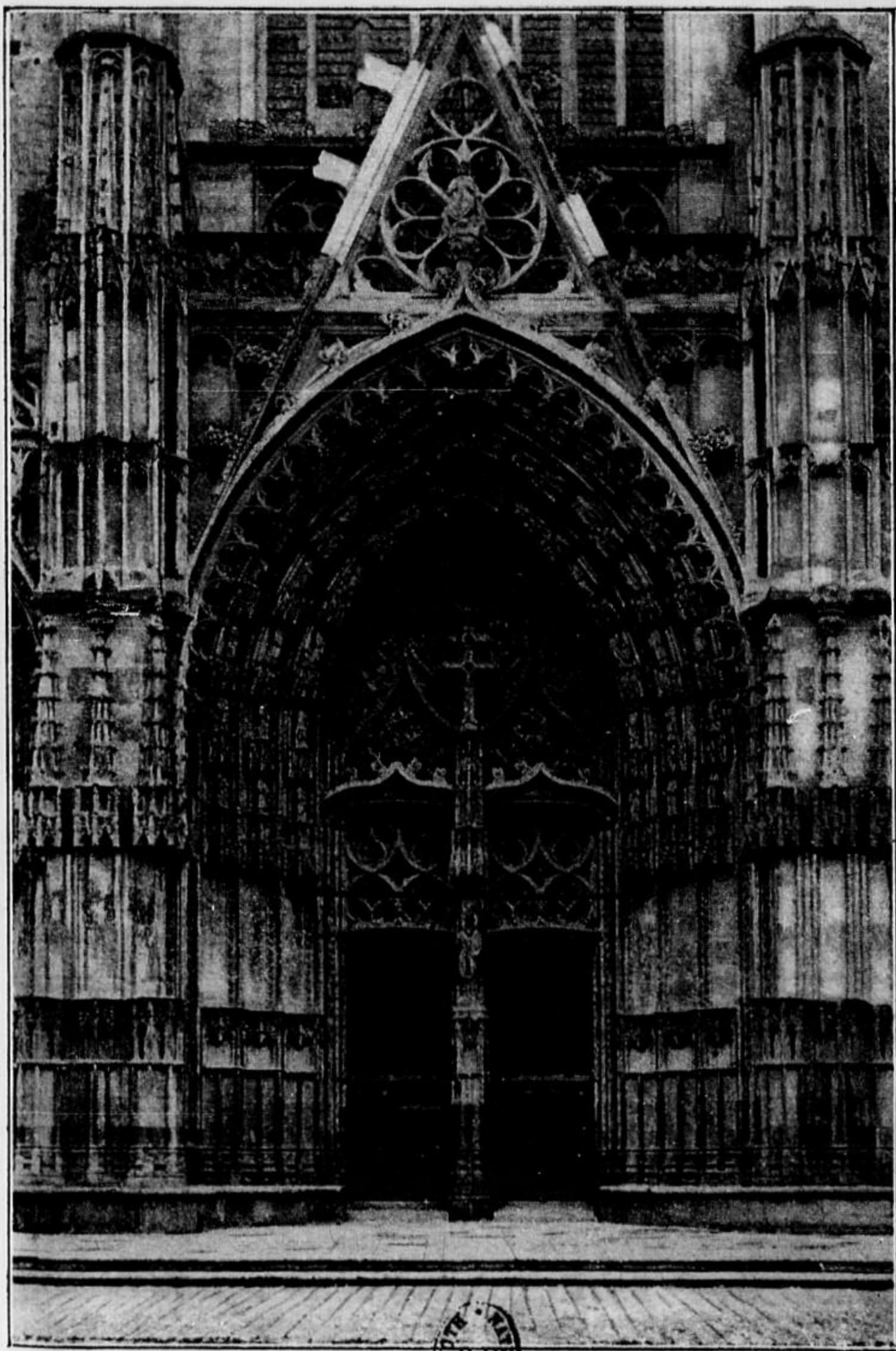
« Ne connaissiez-vous pas les sentiments de ceux de votre parti, quand ils vous baisaient les pieds, les mains et les vêtements ? »

— Beaucoup d'eux me voyaient volontiers, répondit Jeanne; cependant ils me baisaient les mains le moins que je pouvais. Mais venaient les pauvres gens volontiers à moi, parce que je ne leur faisais point de déplaisir, et plutôt les supportais à mon pouvoir. »

Sa première visite fut pour l'église, pour Saint-Gatien, sans doute. Les pièces de son procès témoignent que, dès les premiers jours, on portait des « médailles à son pourtraict », qu'on la mentionnait dans les prières de la messe<sup>1</sup>, et qu'on plaçait son image sur les autels. Vit-elle chez nous ces marques de vénération? Elle ne s'en aperçut pas. Son bon sens la mettait en garde contre l'enivrement des honneurs. Lorsqu'on lui reprochera d'avoir entraîné le peuple à l'idolâtrie, elle répondra

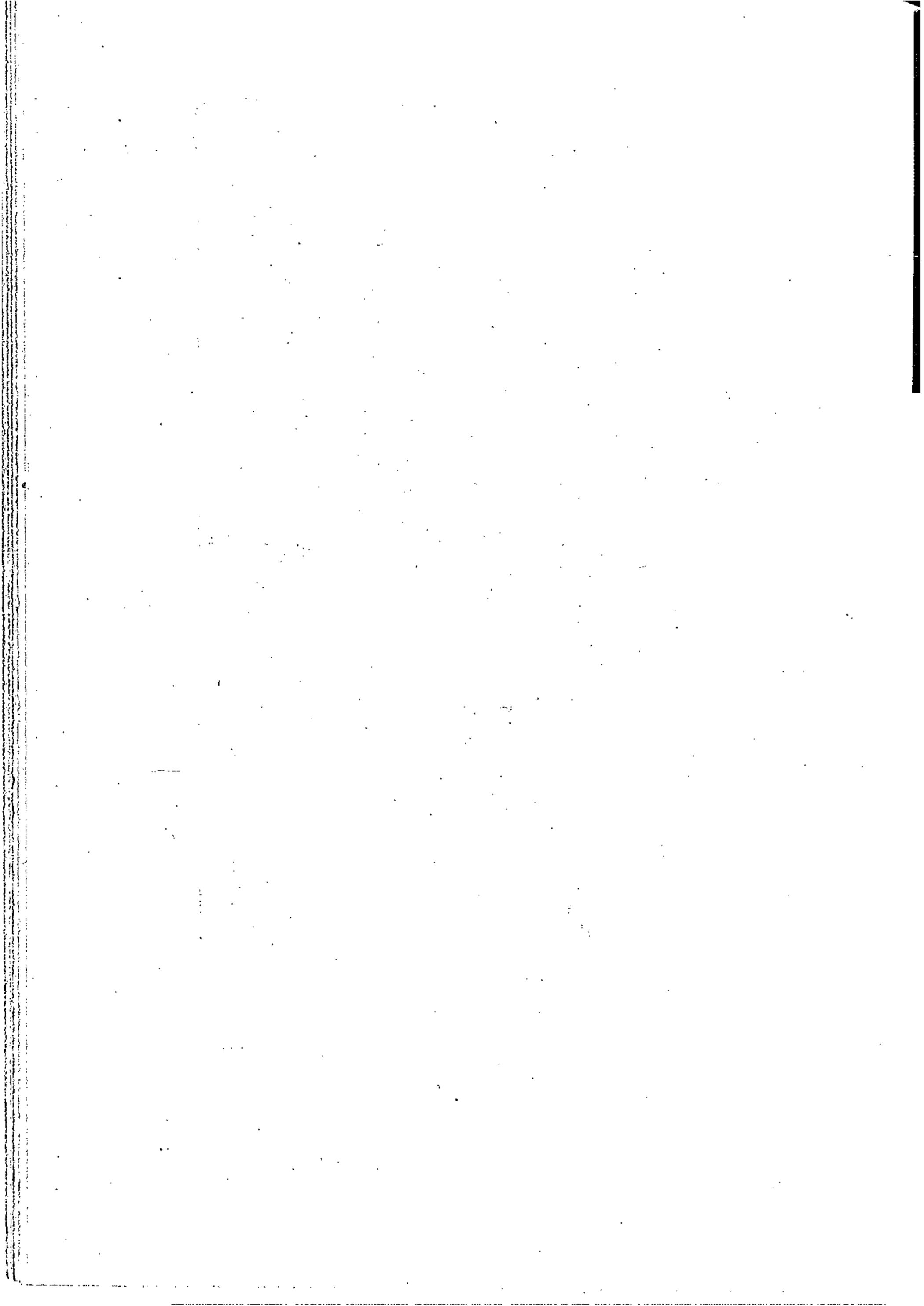
---

<sup>1</sup> Nous traduisons ici, à l'usage privé des fidèles et à l'honneur de la Bienheureuse, une des prières que l'on récitait alors : « Dieu, auteur de la paix, qui sans arcs ni flèches délivrez ceux qui espèrent en vous et anéantissez leurs ennemis, nous vous en supplions, sauvez-nous dans notre misère; de même que vous avez délivré votre peuple par la main d'une femme, de même tendez à Charles notre roi un bras vainqueur, afin que nos ennemis, si fiers de leur nombre, si confiants en leurs arcs et en leurs lances, soient maintenant par lui renversés, et qu'il lui soit donné, à la fin, d'aller glorieusement avec son peuple à Celui qui est la voie, la vérité et la vie. Par le même Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen! » (Bibliothèque nat. Ms. fr. n° 7301. *Procès*, V, p. 104.)



*Neurdein phot.*

VIII. — LA CATHÉDRALE. LE GRAND PORTAIL EN 1430.



simplement : « En vérité, je ne m'en saurais garder, si Messire ne m'en gardait lui-même<sup>1</sup>. »

Le génie de Pascal n'a pas trouvé mieux pour définir le mélange de la bassesse et de la grandeur humaines.

Averti de la venue de Jeanne, Charles VII se mit en route, de son côté, pour aller à sa rencontre. Ce fut un des rares bons mouvements auxquels il ait obéi, peut-être la seule démarche spontanée qu'il ait su faire. La Pucelle en ressentit une grande joie.

Le lendemain 13 mai, apprenant donc que le dauphin était proche de Tours, elle partit à sa rencontre, son étendard à la main. Il paraît bientôt, suivi de son conseil. Jeanne s'avance vers lui, ôte son petit feutre noir, et s'incline profondément sur ses arçons. Le roi, mettant de côté l'étiquette, soulève son chapeau, la fait se relever et la salue. On devina qu'il regrettait d'être à cheval et de ne pouvoir montrer plus affectueusement sa reconnaissance : « Il sembla, dit une vieille chronique, que volontiers l'eût embrassée de la joie qu'il avait<sup>2</sup>. »

Arrivé à Tours, « il lui fit grant chère ; » et c'est alors, croyons-nous, qu'il lui donna de vive voix, en gratitude de « ses proesses et victoires du don de Dieu et son conseil intervenues », ses armoiries, « pour son estandart et soy decorer, » selon le modèle que lui-même traça de sa main : la couronne royale soutenue par une épée en pal, entre deux fleurs de lis d'or sur azur<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Procès*, III, 84. Cf. 72, 76, 80.

<sup>2</sup> *Chronique de Tournai*, citée par Wallon, *op. cit.*, p. 94, et par M. de Cougny, *op. cit.*, p. 104; *Procès*, III, p. 116.

<sup>3</sup> Il existe un bon fac-similé de cette pièce dans M<sup>sr</sup> Le Nordez,

La sainte fille n'était pas venue pour cela, et les honneurs de la terre la touchaient peu. Elle accepta sans grande joie le présent de son seigneur, mais elle n'en fit jamais usage, comme elle le déclara elle-même à ses bourreaux. Cette humble entre les humbles, qui n'accepta d'être chef de guerre que pour sauver son pays, et qui ne songeait, une fois l'œuvre de libération accomplie, qu'à redevenir *bergerette* et la servante de ses vieux parents, ne connut jamais le désir des titres et du blason.

Ceux qui l'en accusent commettent un non-sens historique et une lâcheté.

---

*op. cit.*, p. 140. Elle est datée du 1<sup>er</sup> mai, mais elle ne fut signée que le 2 juin. Le roi l'ennoblit officiellement de vive voix d'abord, ainsi que c'était l'usage.

---

## VII

### LES ADIEUX

Ce même jour du 14 mai 1429, où Charles VII reconnaissait, à la façon des rois, que « Jehanne la Pucelle avait bien esté envoyée par le roy du Ciel pour le fait de sa guierre », le savant et pieux Gerson, ancien chancelier de l'Université de Paris, une des plus grandes lumières du xv<sup>e</sup> siècle, signait aussi de sa main, à Lyon, où il allait mourir, le mémoire courageux qui devait d'avance confondre les accusateurs de la martyre et la venger de leurs infamies.

Le même jour encore, le dauphin reçut de Gélou, ancien archevêque de Tours, maintenant à Embrun, des lettres, ou plutôt un traité dans lequel, en conséquence de principes très savamment exposés, il lui recommandait de faire « selon le vouloir de la Pucelle ». Il insistait : « Nous donnons au roi ce conseil, qu'il pratique les avis

qu'il en recevra; et Dieu ne lui retirera pas sa main, mais il lui continuera sa grâce<sup>1</sup>. »

Ces savants ecclésiastiques avaient deviné ce qui allait se passer dans l'esprit inconscient du roi de France, après le déblocement d'Orléans.

Jeanne, en effet, pressait le roi. Il fallait marcher sur Reims; elle promettait qu'on y atteindrait « surement et sans destourbier ». Puisque le premier signe de sa mission s'était merveilleusement réalisé, le second s'accomplirait donc de même.

Mais le monarque eut la faiblesse de vouloir prendre conseil de la Trémouille et ses amis. Il convoqua, dit la chronique, « ses capitaines et autres sages de sa cour. » Nécessairement ils s'opposèrent aux volontés de la jeune fille : « Comment, objectaient-ils, percer les lignes des Anglais et des Bourguignons? Toute une armée était nécessaire, et les coffres du roi étaient vides; il ne fallait pas songer à lever de nouvelles troupes. Quand on serait à Reims, si l'on y arrivait, ne se verrait-on pas aussi cerné par les Anglais qu'on laisserait derrière soi, sur les rives de la Loire? En tout cas, n'était-ce pas leur faciliter l'occupation du midi de la France, qu'ils pourraient envahir, pendant que l'armée du roi monterait vers le Nord? » Quelques seigneurs du sang royal et les capitaines voulaient, raconte Dunois, que le roi allât en Normandie et non à Reims.

Telles étaient les pensées qui s'agitaient au conseil,

---

<sup>1</sup> Le P. Ayrolles, *la Pucelle devant l'Église de son temps*; cf. *Procès*, III, pp. 298 et 395; V, p. 412.

dans la grande salle du château de Tours (aujourd'hui la caserne de Guise), où les rois descendaient à cette époque.

Et pendant que « les capitaines et les sages de la cour » discutaient, la sainte priait, tout près d'eux, « retirée à l'écart, » dans l'église de M<sup>sr</sup> saint Gatien. « Elle parlait à Dieu; » elle se plaignait doucement à lui de ce que ceux qu'elle conseillait ne la croyaient pas facilement. Et sa prière achevée, elle entendait une voix qui disait : « Fille Dé (fille de Dieu), va, va, va, je serai ton aide<sup>1</sup>. »

Dieu l'inondait de ses lumières, lui donnait courage, et hardiment elle se présentait devant le roi. Elle lui répétait qu'étant envoyée pour délivrer Orléans et conduire à son sacre le Dauphin, elle voulait accomplir la seconde partie de sa mission; comme elle avait exécuté la première. Il fallait agir sans retard : « Je durerai un an, guère plus, disait-elle. Il faut songer à bien besoigner pendant cette année<sup>2</sup>. »

Quant à l'armée, elle répondait que l'on n'avait pas besoin de tant de soldats qu'on pensait, pour assurer la sécurité du Dauphin; que les villes se rendraient spontanément à lui sur sa route. Dunois affirmait avec elle et la soutenait.

---

<sup>1</sup> *Procès*, III, pp. 12, 70-80. Les faits suivants, rapportés par Dunois, se seraient passés au château de Loches, d'après plusieurs historiens qui, en effet, peuvent s'autoriser de la déposition de Dunois. Nous croyons, avec la plupart des biographes modernes de la Pucelle, qu'ils se sont plutôt passés au château de Tours. En tout cas, le fond même de la narration peut s'attribuer à Tours aussi bien qu'à Loches.

<sup>2</sup> *Procès*, III, p. 99, déposition du duc d'Alençon.

Un jour que le roi se trouvait « dans la chambre de retrait<sup>1</sup> », conférant avec son confesseur, Gérard Machet, le Bâtard d'Orléans, d'Harcourt et le sire de Trèves, Robert le Maçon, Jeanne survint et heurta la porte.

« Aussitôt, c'est Dunois qui continue, elle franchit le seuil, se mit à genoux, et tenant embrassées les jambes du roi, elle lui dit :

« Gentil Dauphin, n'assemblez plus ni tant ni de si longs conseils ; mais venez de suite à Reims recevoir votre digne sacre.

— Est-ce votre Conseil qui vous dit cela ? interrogea d'Harcourt, répétant le mot employé par la Pucelle, à dessein.

— Oui, répondit-elle ; je suis très fort aiguillonnée là-dessus.

— Ne voudriez-vous pas dire ici, en présence du roi, la manière de votre Conseil, quand il vous parle ?

— Je crois comprendre, répondit Jeanne en rougissant, ce que vous voulez savoir, et je vous le dirais volontiers.

— Jeanne, interrompit le roi, pour la mettre sans doute à l'aise, vous plaît-il bien de déclarer ce qu'on vous demande, en présence des personnes ici assemblées ?

— Oui, répondit-elle. Quand je suis contrariée en quelque manière, de ce qu'on fait difficulté de croire ce que je dis par mandement de Messire (Dieu), je me retire à part et je me plains à Messire de n'être pas crue facile-

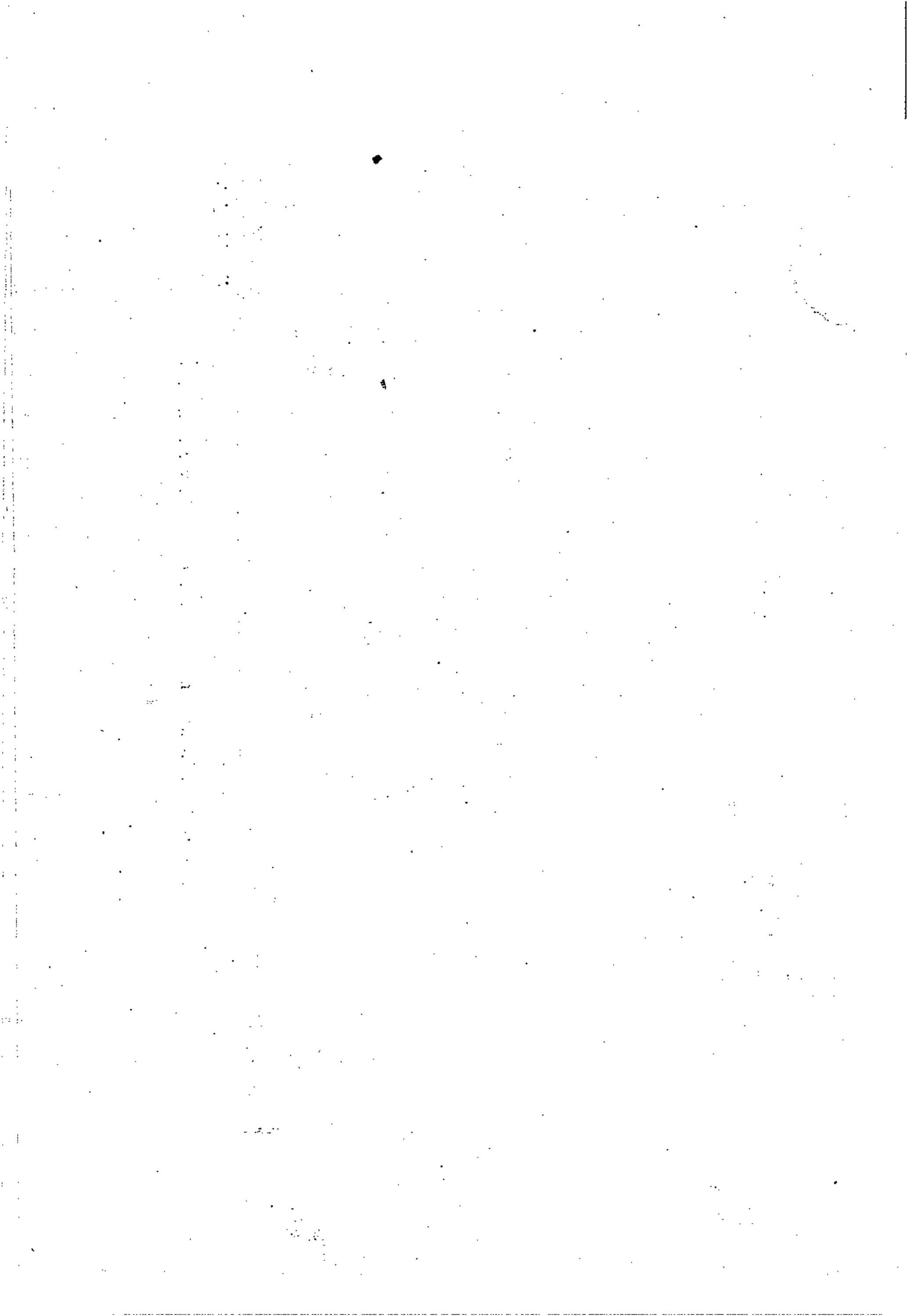
---

<sup>1</sup> Le *clôlet* était une petite chambre ménagée près des grandes pièces et séparée par des boiseries sculptées ou des tapisseries.



*Neurdein phot.*

IX. — LA CATHÉDRALE. LE CHŒUR TEL QUE LE VIT JEANNE D'ARC



ment de ceux à qui je parle. Et ma prière achevée, j'entends une voix qui me dit : « Fille Dé, va, va, va ! je serai à ton aide, va ! » Et à l'entendre, j'ai grande joie ; même je voudrais toujours l'entendre. »

« Et, chose frappante, poursuit Dunois, en répétant les paroles de la Voix, elle était dans un ravissement merveilleux, les yeux levés au ciel. »

Les seigneurs présents à la scène étaient tout émus. Le roi allait céder. La Trémouille et son parti intervenant alors, ils enlevèrent le Dauphin. Le matin du 25 mai, Jeanne apprit que la cour venait de partir pour Loches.

Forte de sa Voix, l'intrépide jeune fille, aussi calme et sûre d'elle-même devant cet affront, que tout à l'heure devant les flèches des Anglais, se mit aussitôt à sa poursuite avec le fidèle Dunois. Au seul point de vue humain, on ne peut pas ne point s'étonner, quand on songe qu'elle n'avait pas encore dix-huit ans à cette époque. Cette assurance, cette maîtrise de soi-même sortent des facultés humaines. Ni l'Orient, dans ses sublimes légendes, ni la Grèce, dans ses incomparables poèmes, n'ont su, en dépit de leur génie, inventer seulement une déesse comparable à la Vierge au grand cœur, à l'unique merveille du monde, que Dieu donna à la France.

Le sceptique moderne, borné et gouailleur, incapable de pénétrer le monde des esprits, à cause de l'humilité et de la pureté de cœur qu'il faut pour cela, rit de son méchant sourire tordu et ronge des récits qu'il enrage de ne pouvoir nier, paraphés qu'ils sont de la main du bourreau. Nous ne devons pas nous émouvoir plus que de

raison de ses rabâcheries vieilles et bêtes comme Satan. « Hommes corrompus, chargés d'iniquités et de vices, leur crie Shakspeare lui-même, parce que vous êtes privés de la grâce dont d'autres ont reçu les dons, vous jugez impossible d'opérer des merveilles<sup>1</sup>. » Il y a des êtres si grands, qu'aucune insulte ne les sait atteindre : ils vivent au cœur de l'humanité pour des siècles infinis.

Il est probable que Jeanne partit pour Loches dès le 25 mai<sup>2</sup>. De nouveau, elle dit adieu à sa chère Héliote, à Jehan du Puy et à La Pau, ses hôtes, à tant d'amis qu'elle s'était faits au premier voyage, par sa bonne humeur, sa grâce, sa bonté, son esprit, et qui maintenant l'aimaient deux fois pour ses actions héroïques et son dévouement à la patrie. Ils admiraient comment elle restait aussi simple, toujours la même, comme si rien ne s'était passé. Sa piété avait traversé sans altération la vie des camps; les adorations de la foule n'avaient ni troublé son bon sens, ni guindé son ingénuité. « Quand les femmes venaient lui présenter des *patenôtres*<sup>3</sup> et autres signes en la priant de les toucher : « Touchez-les vous-mêmes, leur disait-elle en riant; ils seront tout aussi bons<sup>4</sup>. »

Jeanne d'Arc n'a pas dû revenir à Tours<sup>5</sup>. Quand, après

---

<sup>1</sup> *Henri VI*, V, 5.

<sup>2</sup> Tous ses historiens concluent des pièces du procès et des actes de Charles VII qu'elle resta « dix jours à Tours avec le roi ».

<sup>3</sup> Des chapelets, où l'on dit plusieurs fois *Pater noster*.

<sup>4</sup> Témoignage de Marguerite de Bouligny, son hôtesse d'Orléans, bien commenté par Wallon, p. 197.

<sup>5</sup> Charles était à Chinon le 2 juin, car il y signa ce jour-là les lettres d'ennoblissement de Jeanne d'Arc (V. plus haut, p. 73).

le sacre de Reims, le roi l'emmena à sa suite en Berry, en Poitou ou en Touraine, en promenant, pendant la trêve, son indolence, il ne parut pas dans nos murs. Les pièces du procès de la martyre et nos registres municipaux garderaient la trace de son passage. Charles VII adressa alors beaucoup de bulletins de victoire à diverses villes de son royaume ; aucun n'est daté de Tours.

Ce qui se passa après le départ de Jeanne pour Loches n'entre pas dans ce récit. Nous avons cité les témoignages qui prouvent que les habitants de « sa bonne ville de Tours » suivaient chacun de ses pas, prenaient part à ses triomphes, s'associaient à ses douleurs. Nous savons aussi avec quelle tendresse le noble cœur de la Pucelle se tournait vers la cité de son armure et de son étendard.

Que de fois, dans son cachot, elle dut verser de délicieuses larmes, en pensant à Jehan du Puy, à Hennes Poulvoir et à sa fille !

Qui sait si, sur son bûcher, elle n'eut pas une pensée suprême pour Tours, la seule ville qui ne lui avait été qu'honneur et consolation, la seule où elle ne compta que des amis !

---

L'héroïne se trouvait alors à Selles, où les troupes devaient se réunir pour entrer en campagne. Elle en partit le 6 juin pour Romorantin et Orléans.



# TABLE

---

I. — Tours en 1429. . . . .	7
II. — Jeanne d'Arc à Tours. . . . .	17
III. — L'armure et l'épée. . . . .	27
IV. — L'étendard . . . . .	39
V. — Le départ. . . . .	53
VI. — Le retour. . . . .	67
VII. — Les adieux : . . . . .	75



---

33970. — TOURS, IMPRIMERIE MAME

---

